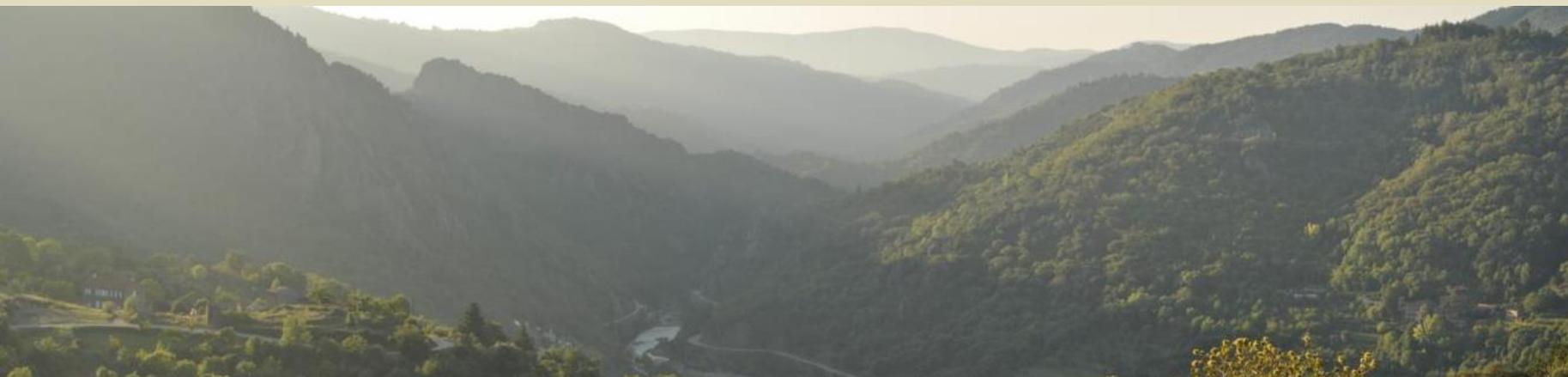




Ardèche
LE DÉPARTEMENT



Site Natura 2000 B6/FR 820 1658

« *VALLÉE DE L'ÉYRIEUX ET SES AFFLUENTS* »

Espace Naturel Sensible

« *BOUTIÈRES* »

Comité de pilotage du 05 septembre 2022 – Les Ollières sur Eyrieux

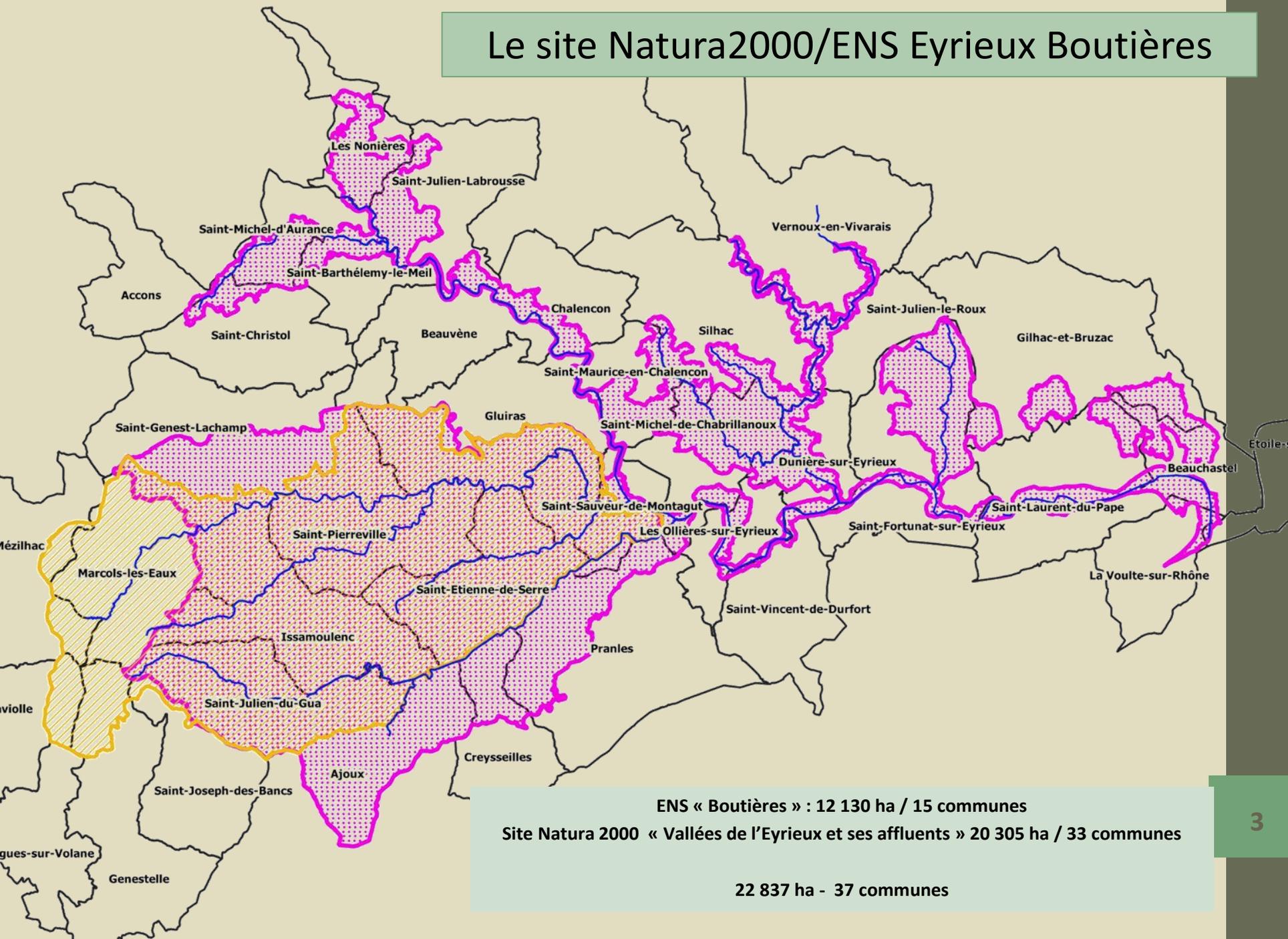
DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE



- Introduction des élus
- Présentation du **bilan de l'animation des sites Eyrieux Boutières réalisée en 2022 et perspectives pour 2023**
- **Echanges et questions** diverses
- **Vote** pour la structure animatrice et le Président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » pour la période 2023-2025
- **Sortie sur le terrain** : travaux de restauration de 2 parcelles en faveur du Lézard ocellé



Le site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières



Site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières

Quelque rappels

DOCUGE Eyrieux Boutières validé par le COPIL en septembre 2015

Périmètre du site Natura2000 B6 modifié validé en décembre 2017
(validation commission européenne)

Structures animatrices

SMEC : 2011 ⇨ 2016

PNR MA : 2017 ⇨ aujourd'hui



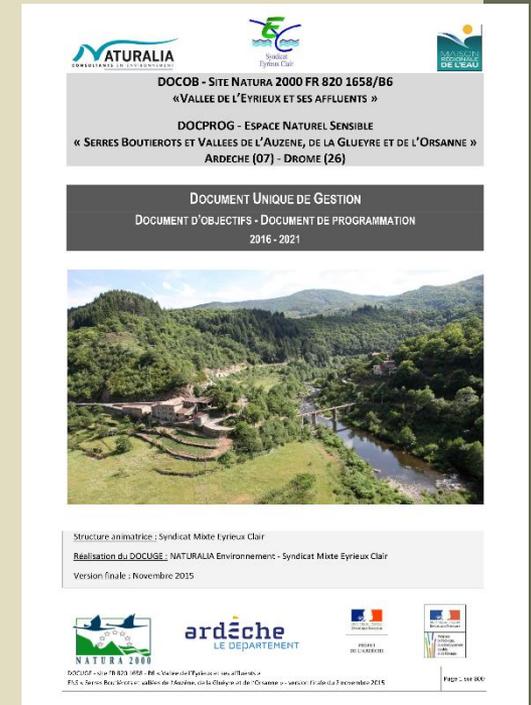
Présidence

Natura 2000 : Jean Pierre ANCHISI

ENS : Laetitia SERRE

Quelques chiffres

- 21 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires (**6120* Pelouses calcaires de sables xériques / 6230* Formation à Nards / 91E0* Forêts alluviales à Aulnes glutineux et à Frênes commun**)
- 77 espèces d'intérêt communautaire (65 DHH et 12 DO) + des espèces remarquables
- 61 espèces de flore protégées



L'ANIMATION NATURA2000/ENS S'ORGANISE AUTOUR DE 5 GRANDS AXES

1. La gestion des habitats et des espèces
2. Les suivis scientifiques et l'amélioration des connaissances
3. La communication et la sensibilisation
4. Le foncier et la géologie (spécifique à la démarche ENS)
5. La gestion administrative et coordonnée du DOCUGE



Milieus naturels

○ Biodiversité et Agriculture

- (PAEC) Projet Agro Environnemental et Climatique 2023-2027 (PNR MA-CA07-EPTB Ardèche)
 - Construction d'une synthèse des enjeux Natura2000 07
 - Construction d'une candidature d'un nouveau PAEC « Mézenc Vivarais »
- Plan Pastoral Territorialisé (PNR MA-CA07)
 - Accompagnement/analyse des dossiers concernant la partie environnementale
- Formation élagueurs – pro-gramme de restauration de la châtaigneraie (PNR MA)
 - Intégration des enjeux de biodiversité dans les travaux de restauration des châtaigneraies (programmation automne/hiver)



Milieux naturels

○ Forêts

- Forêt de la Bâtie - Issamoulenc (PNR MA)
 - Construction d'un Plan de gestion / Projet Forêt ancienne



- Peuplier Noir ONF : projet de replantation / mise en relation avec le CBN MC



○ Bord des routes

- Préalables au chantier de restauration des parapets de la RD 102 - Gorges de la Gluère (CD07)



Faune

- **Lézard ocellé** – Travaux de restauration du milieu (Commune de Saint-Etienne de Serre)
 - Lancement et suivi des travaux d'ouverture des parcelles forestières
- **Chauves-souris**
 - Accompagnement technique de particuliers à l'occasion de travaux de restauration de bâti (PNR MA)
 - Etude du franchissement de la RD 21 à Beauchastel (LPO-PNR MA)
- **Ecrevisses à pattes blanches** :
 - Epidémie en cours sur le BV de la Gluère (PNR MA - comité de suivi)
- Formation odonates



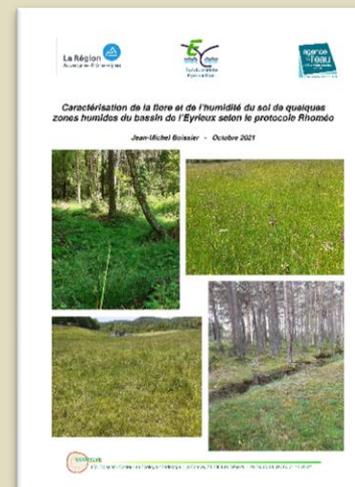
Flore

- Travaux d'entretien des abords des routes départementales (PNR MA-BEED)
 - Retour sur le curage du fossé de la RD 102 réalisé en 2021 (*Epipactis microphylla*)



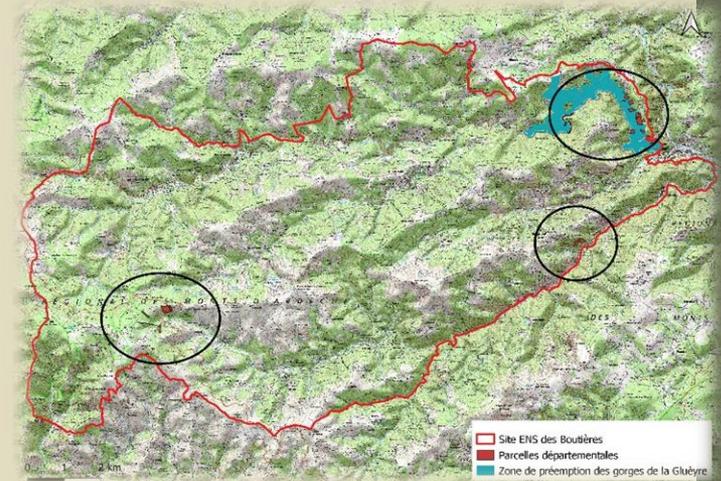
Animation territoriale

- Schéma Directeur de Gestion de l'Eau (SDAGE)
 - Concertation sur le programme d'action localisé
- Syndicat Mixte Eyrieux Clair
 - Stratégie zones humides (étude de caractérisation – protocole Rhomeo Flore et sol)
 - Suite au Contrat de rivière
- Département de l'Ardèche
 - Révision du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
 - Réflexion sur le périmètre de l'ENS Boutières : modification ?
- Association BEED
 - Veilles/problématiques inhérentes au patrimoine naturel
 - Enjeux de biodiversité
- PNR MA/FRAPNA
 - Impact de l'éclairage nocturne sur les fonctionnalités écologiques/site Natura2000 Eyrieux



Animation territoriale

- Département de l'Ardèche
 - Charte Natura2000 sur les parcelles du Département ?
- Communauté de Communes Val'Eyrieux
 - Projets de valorisation des lacs
- Stratégie de Création des Aires Protégées SCAP



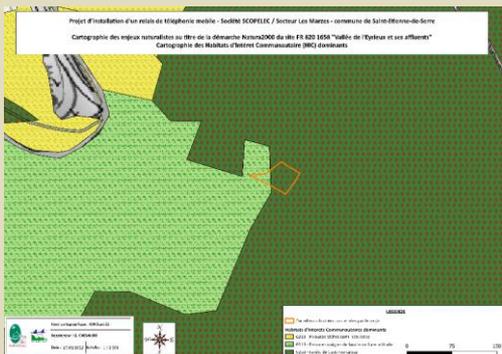
Accompagnement technique/aménagement du territoire

- Plans Locaux d'Urbanisation (PLU) :
 - Saint-Laurent-du-Pape, Dunière-sur-Eyrieux, Saint-Etienne-de-Serre
- Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) territoire Centre Ardeche

Liste plantes interdites Loire Ardèche Rhône/CBN MC – Label « Végétal local »

Accompagnement technique de porteurs de projets – Evaluation d'incidence Natura2000

- Arasement seuil de la Gluère (CAPCA)
- Travaux de restauration par de la route Digue RD21 incluant des travaux en berges de l'Eyrieux (CD07)
- Travaux de reprise d'un mur de soutènement de la RD 102 à Saint-Sauveur-de-Montagut (CD07)
- Entretien/maintenance des lignes électriques (RTE)
- Renouvellement autorisation d'exploitation de microcentrales : Les Collanges, Pérussier,
- Dragage Eyrieux en amont de la confluence avec le Rhône (CNR)
- Antenne relais téléphone St Etienne de S (SCOPELEC)
- Construction de logements sociaux Saint-Michel-de-Chabrilanoux (CAUE)
- Projets éoliens Serre de Gruas + Eolien Régional
- Plans Locaux d'Urbanisation : Dunière-sur-Eyrieux, Saint-Etienne-de-Serre, Gluiras (modification)
- **Evaluations d'incidences Natura2000 (particuliers)**
 - Permis de construire
 - Déclaration préalable de travaux
 - Evènements sportifs (Trails, courses cyclistes, etc.)




PRÉFET
DE L'ARRONDISSEMENT

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (cocher)
OU DE DÉCLARATION PRÉALABLE

Préambule ?
Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

A quel cas sert ?
Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?
• Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets de travaux ou d'intervention qui présenteront quel cas échéant un ou plusieurs pas d'incidence sur un ou des sites Natura 2000.
Le formulaire permet alors, par une analyse suscrite du projet et des enjeux, d'enclencher toute incidence sur un site Natura 2000.
Dans ce cas, ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.
• Attention : si tel n'est pas le cas (l'incidence du projet ne paraît pas négligeable), une analyse plus poussée de l'évaluation des incidences doit être conduite.

Pour qui ?
Ce formulaire permet au service administratif instruisant le projet de conclure à l'absence d'incidence et de fournir alors l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?
Chaque fois que vous verrez ce dessin :  reportez-vous à la dernière page (verso de la fiche explicative)

Coordonnées du porteur de projet :
Nom (personne morale ou physique) :
Adresse :
Code postal et commune :
Téléphone : et
Email :

Désignation du projet :
.....

Cochez une ou des cases :
 nouvelle construction aménagement sans modification de la surface au sol
 extension de bâtiment(s) existant autre (préciser) :

Formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura 2000 - Partie Demande de construire ou autorisation - 2007/2017

Faune

- Suivi de la nidification de l'**Aigle royal** à Genestelle (PNR MA)
- Protocole Petite Chouette de Montagne (PNR MA)
- Protocole Pie Grièche Grise (PNR MA) ●



Flore

- Suivi stationnel de l'**Orchidée du Castor** (*Epipactis fibri*) sur la zone humide de Saint-Michel/La-Voulte-sur-Rhône (PNR MA-CBN MC)
- Prospection Gagée jaune (PNR MA/BEED)

Milieu

- Suintements des milieux basaltiques (CBN MC) : prospections
- Pelouses xériques des milieux alluviaux de l'Eyrieux (PNR MA – CBN MC)
 - Accueil d'une stagiaire sur 2 mois



N. BIANCHIN (CBN MC)



Grand public

- Animations biotrésors (PNR MA et partenaires)
 - 8 animations proposées (Rivières, Loutre, Roches et paysages, Oiseaux, balade contée, champignons, etc.)
- Animations forêts anciennes (PNR MA et partenaires)
 - 3 animations proposées : Centre de loisirs de St Sauveur de M/Festival Arbosc/Animation Sylvothérapie
- **Nuit de la chauves-souris PNR MA/LPO/Collège Delarbre/Commune de Vernoux en Vivarais**
- Opérations Nettoyons la nature (Collège des 3 Vallées, commune de La Voulte-sur-Rhône, etc.)
- Emissions radios (PNR MA)
 - France bleu Drôme-Ardèche / Grandeur Nature : le site de La Fare
 - Les Pieds dans le Parc : Evaluation d'incidence Natura2000/prise en compte de la biodiversité dans le bâti
- Guide du Patrimoine Naturel de la Vallée de L'Eyrieux (CEN-RA – SMEC)
- Panneaux d'information d'entrée dans le site Natura 2000 (Dragonnade/Dolce Via) : installation/site
- Journée « Marqués valeur Parc » à Marcols-les-Eaux PNR MA
- Projet « Portés disparus » OCCE / Ecrevisse à pattes blanches
- Panneaux « Bonnes pratiques de la baignade » PNR MA-AAPPMA De l'Eyrieux au Rhône



Animations Forêt ancienne auprès des enfants du centre de loisirs de St Sauveur de Montagut





Scolaires

- Ecoles primaires (PNR MA-SMEC)
 - Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Michel-d'Aurance, Vernoux-en-Vivarais (130 enfants)
 - La rivière et sa biodiversité, La châtaigneraie et sa biodiversité, les zones humides et les papillons

- Collèges (PNR MA)
 - La Voulte sur Rhône : La forêt alluviale + projet Nettoyons la nature
 - **Saint-Sauveur-de-Montagut : La Loutre et le Castor** [Vidéo](#)
 - Vernoux en Vivarais :
 - Coup de pousse du PNRMA « La biodiversité dans les châtaigneraies »
 - Les Chauves-souris (programme vigichiro dans les collèges) LPO

Les papillons de jour

Ou Rhopalocères



Acquisitions foncières

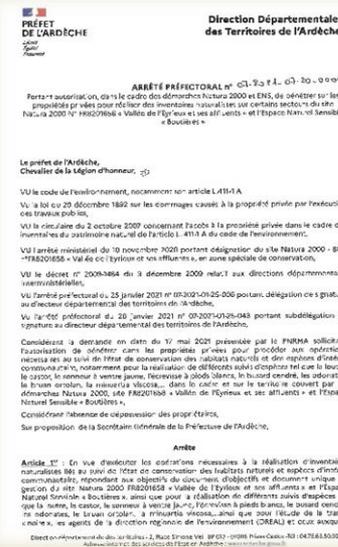
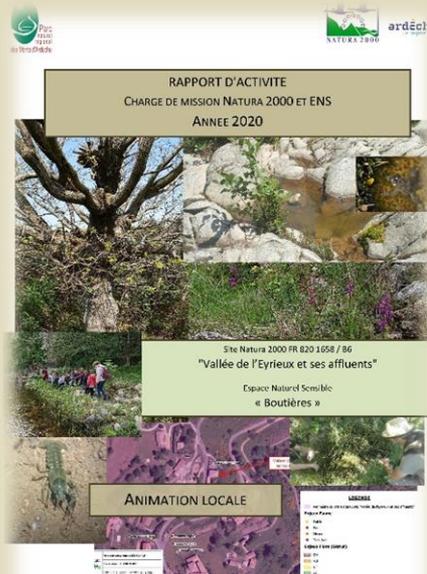
- Pas d'opportunité cette année 2022 sur le site Boutières

Patrimoine Géologique

- Projet de mise en valeur du site remarquable de La Fare
 - Intervention d'un prestataire/écriture du scénario
 - Convention tri partite (Commune/CEN/PNR MA)



- Montages de projets / recherche de financements
- Demande autorisations administratives - Accès terrains privés
- Demande de subvention financement poste et actions
- Bilan annuel animation / Comité de pilotage



Structure animatrice

- Evaluation de la charte
- Forum biodiversité
- Réunions structure/Cadre politique
- Programme d'actions
- Etc.



Gouvernance/gestion Natura2000

- 2023 : la région devient organe de gestion

Dotation communes Natura2000

- Augmentation de la dotation (en moyenne + 33 %)
- 2 communes en +

Code INSEE	Dép.	Commune	Attribution part Natura 2000 en 2019	Attribution part Natura 2000 en 2020	Attribution part Natura 2000 en 2021	Attribution part Natura 2000 en 2022
07004	07	AJOUX	1 057	1 024	1 095	1 495
07006	07	ALBON-D'ARDECHE	2 199	2 247	2 247	3 058
07104	07	ISSAMOULENC	1 553	1 523	1 501	2 001
07233	07	SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	2 820	2 722	2 654	3 542
07253	07	SAINT-JULIEN-DU-GUA	2 493	2 480	2 397	3 002
07276	07	SAINT-MICHEL-D'AURANCE				1 834
07278	07	SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX				3 793
07286	07	SAINT-PIERREVILLE	5 925	5 843	5 672	7 600
07295	07	SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT	8 486	8 402	8 312	11 250
Total			24 533	24 241	23 878	37 575
Evolution globale de la dotation du site B6 en % (en référence de l'année N-1)				-1%	-1%	57%

- Bilan financier 2022 (au 5 septembre)

Intitulé action	Poste de dépense	Registre	Budget prévisionnel	Financeurs									
				Département Ardèche	%	Région AuRA	%	FEADER/Etat (7.63)	%	DREAL	%	Auto financement	%
Formation des élagueurs à la prise en compte de la biodiversité dans les travaux de reconquête des châtaigneraies	Rémunération prestataire/Formation	Communication	2 000,00 €			1 600,00 €	80%					400,00 €	20%
Production de panneaux de sensibilisation baignade/enjeux de biodiversité	Illustration/production panneaux/pose	Communication	4 000,00 €	2 000,00 €	50%							2 000,00 €	50%
Animations grand public "Biotrésors"	Rémunération intervenants, Trame d'affiche, Frais de bouche	Communication	3 800,00 €	1 750,00 €	46%	750,00 €	20%	1300	34%				
Etude du franchissement du CD21 à Beauchastel par la chiroptérofaune	Rémunération prestataire/Etude naturaliste	Suivi scientifique	8 580,00 €							8 580,00 €	100%		
Achat exposition Natura2000	Achat support de communication	Communication	800,00 €					800	100%				
Projet Nettoyons la Nature	Location benne + achats petit matériel et fourniture	Communication	1 000,00 €					1 000,00 €	100%				
Poste animateur Natura2000/ENS	Rémunération chargé de mission, défraiement, Formations, frais administratif, achat petit matériel, fournitures, Animation Chauve-souris, etc.	Poste Animation	55 092,00 €	19 833,12 €	36%			32504,28	59%			2 754,60 €	5%
		Total	75 272,00 €	23 583,12 €		2 350,00 €		35 604,28 €		8 580,00 €		5 154,60 €	

- **Actions prévisionnelles pour 2023 (au 5 septembre)**

- Animations Grand public
- Animation PAEC Mézenc Vivarais
- Action des restauration de la ZH du Gourjatoux – Marcols les Eaux
- Programme d'étude sur l'avifaune des milieux agricoles et pastoraux
- Etude d'amélioration de la répartition du Lézard ocellé à l'échelle du site Eyrieux Boutières
- Création d'un kiosque "Porte d'entrée des Gorges de la Gluère" Fontugne Saint-Sauveur-de-Montagut
- Animation du site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières
- des idées ? des projets ?...

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Pour plus d'information, n'hésitez pas :

Guillaume CHEVALIER

Chargé de mission Natura2000 et ENS « Eyrieux - Boutières »

PNR des Monts d'Ardèche

Pôle de proximité de la CAPCA – LES OLLIERES SUR EYRIEUX

06 16 70 46 88 / gchevalier@pnrma.fr

<http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr/>

<https://www.parc-monts-ardeche.fr/>

Diapos 1

- **Projet Agro Environnemental et Climatique Pentes et Montagnes d'Ardèche**

- **PAEC Pentes et Montagnes d'Ardèche de 2015 2020**

- Intégration du territoire B6
- Prolongation en 2021 et 2022
- Stage Agriculture et biodiversité 2021/site Eyrieux Boutières
- Réunion des animateurs Natura2000 et ENS de l'Ardèche à St Sauveur de Montagut/agriculture et biodiversité

- **Nouvelle programmation FEADER/Construction d'un nouveau PAEC 2023-2027**

- Animateur Natura2000 Ardèche : Production d'un document de synthèse des enjeux de biodiversité en rapport avec les activités agricoles sur les sites Natura2000 de l'Ardèche
- Appropriation du nouveau dispositif / cadrage des nouvelles Mesures Agro Environnementales / Concertation sur la construction d'une candidature
- Choix de la construction de 2 PAEC en Ardèche
 - PAEC Ardèche Nord
 - PAEC Mézenc Vivarais

- Propriété du Parc des Monts La Bâtie /Programme Forêt ancienne
 - Propriété du parc : 2 secteurs (50 ha) ●
 - ONF chargé de la rédaction d'un plan simple de gestion (rendu attendu à l'automne)
 - 1 secteur : gestion de type futaie irrégulière/futée jardinée
 - 1 secteur : non intervention (libre évolution)
 - Mise en place d'un suivi sur 2 placettes « Forêt ancienne »
 - Mise en cohérence avec les enjeux identifiés dans le DOCOB
 - Opportunité Charte Natura2000/Contrat Natura2000
 - Trame de vieux bois/mise en cohérence avec les opportunités d'achats de parcelles par le CD07

Secteur démonstratif : gestion forestière durable et écologique
Libre évolution

Epidémie d'Aphanomycose sur le bassin versant de la Gluère

• Rappels

- Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes* - APP) la liste rouge des espèces menacées de France / Inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat
- Etude astacicole menée à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux 2019-2021 : population du BV de la Gluère = l'une des rivières des plus remarquables de France pour cette espèce octobre
- 14 octobre 2021 : signalisation d'une mortalité anormale d'APP sur la Veyruègne / après vérification : contamination par la peste de l'Ecrevisse

• Mise en place d'un comité de suivi animé par le pnr ma

- Multi partenariat (AAPPMA, Fédération de Pêche, OFB, DDT, SMEC, BEED, Théo DUPERRAY)
- Mise en place d'actions concertées

Protocole de suivi de l'épidémie (Veyruègne-Gluère-Antériou-Roubuol) comprenant des prélèvements (ADNe/cadavres)

Communication (information/bons gestes/etc.)

Protocole d'engagement

- Problème / analyse des prélèvements



Organiser la prise en compte d'une espèce à haute valeur patrimonial menacée
Accroître la connaissance

Epidémie d'Aphanomycose sur le bassin versant de la Gluère

• Constat

- Pas d'évolution significative depuis plusieurs mois (pas d'amontaison sur la Gluère et ses affluents)
- Capture d'une Ecrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) sur la Veyruègne
- Observation d'Ecrevisse à pattes blanches au niveau de la confluence avec le ruisseau du Bouchet
- Pathogène cependant toujours présent (observation de cadavres sur la Gluère/Roubuol)
- Problème pour contextualiser/caractériser l'épidémie et donc pour agir/prendre des dispositions

• Suites

- Poursuite du suivi ?
- Attentes vis-à-vis de l'Université de Poitiers !
- Protocole d'encagement ?
- Communication/sensibilisation
- Plan Régional d'Actions

Ecrevisses à pattes blanches
(autochtone)



Ecrevisses signal (exogène)

Organiser la prise en compte d'une espèce à haute valeur patrimonial menacée
Accroître la connaissance

Déclaration préalable de travaux / Evaluation d'incidence Natura2000 (EI N2000)

- **Constats/questions**

- Procédure en place depuis 2011 sur le territoire Natura2000 Eyrieux
- Montée en puissance des demandes sur les EI N2000 / Déclaration préalable ces 3 dernières années
- Très fréquemment : « *On ne savait pas qu'il fallait faire ça* » - « *On ne savait pas que l'on était en Natura2000* »
- Meilleure identification par les services instructeurs ?
 - Structuration du circuit d'instruction des dossiers ?
 - Prise en compte des enjeux ?

- **Rappel de la procédure EI N2000**

- 3 décrets d'application (2listes nationales/1liste locale)
- Une EI N2000 à annexer aux autres dossiers réglementaires (Dossier Loi sur l'Eau/Permis de construire/Evènements sportifs, etc.)
- Prise en compte des enjeux identifiés dans les sites natura2000 dans les projets, aménagements, travaux etc.

Déclaration préalable de travaux / Evaluation d'incidence Natura2000 (EI N2000)

• Rôle de la structure animatrice

- Accompagner techniquement le porteur de projet à s'approprier les enjeux du site vis-à-vis de son projet

1- Projets concernant des travaux ayant une emprise sur les milieux naturels (formulaire simplifié EI N2000) – 23 projets à ce jours

Echange avec le porteur de projet (information/explication)

Fourniture de cartes d'enjeux

Au besoin nouvel échange



2- Projets concernant des travaux sur du bâti existant : visite préalable – 20 Visites réalisées à ce jour

Echange avec le porteur de projet + prise de rendez-vous (information/explication)

Visite sur place

Retour par mail sur la visite et ses conclusions



Dans les 2 cas, si enjeux avérés : propositions d'adaptations du projet, de mesures à prendre

Instruction réglementaire : assurée par les **services instructeurs** (EPCI, DDT, etc.)

Accompagner les porteurs de projets à la prise en compte des enjeux de biodiversité

Déclaration préalable de travaux / Evaluation d'incidence Natura2000

Augmentation de la demande
Manque de connaissance de la démarche
⇒ communication/information

Article Hebdo d'Ardèche Pieds dans le parc sonore

Les Pieds dans le Parc vous emmène ce mois-ci dans le territoire Natura 2000 de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents.

Parmi les missions d'animation des zones Natura 2000, il y a l'évaluation d'incidence sur des travaux de rénovation ou de construction. Il s'agit tout simplement d'une visite des bâtiments avec l'animateur Natura 2000 qui accompagne l'habitant dans son projet pour veiller au respect de la biodiversité lors de la conduite des travaux. Mais comment ça marche ? Voici deux exemples d'évaluation avec notamment le projet d'un gîte à chauves-souris.

Notre guide : Guillaume Chevalier chargé de mission natura 2000 et ENS au Parc des Monts d'Ardèche.



Jeudi 3 mars 2022 | L'hebdo de l'Ardèche

Les pieds dans le Parc

9

Ils cohabitent avec des chauves-souris!

PIEDS DANS LE PARC Bernard Benant à Prantles et Bernard Canat à Saint-Jean-Chambre ont acheté une maison à rénover et tous deux ont découvert que de curieux chiroptères y nichaient déjà. Leur solution : cohabiter!

Bernard Benant vient d'acheter une maison à rénover de forêt en comble, à Prantles. C'est en déposant son permis de construire qu'il apprend habiter désormais en zone Natura 2000. Une belle surprise pour celui qui recherche le calme et la nature. Mais aussi, au début, une source d'inquiétude, car il doit réaliser une étude d'incidence de ses travaux sur la biodiversité. « Selon moi, c'est une chance d'habiter en Natura 2000, de vivre sur un territoire protégé. Mais au début, j'ai eu un peu la mouille. Je me disais que ça allait me bloquer, ralentir le chantier... Le chargé de mission du Parc a été très rassurant ».

RÉPÉRER LES INDICES

Sur place, Guillaume Chevalier, le chargé de mission Natura 2000 et Espaces naturels sensibles au sein du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNR), recherche des indices de présence, des nids, des crevtes contenant des débris de cailloux



L'Ardèche abrite un nombre considérable d'espèces d'effraies de chauves-souris, certaines très rares. Photo: Puygouffon

d'insecte... Ensemble, ils font le tour des endroits appréciés des oiseaux et des chauves-souris : cavités, vieille cave, solives, etc. Verdict : oui, la maison abrite de petits habitants! Constaté par Guillaume, Bernard Benant décide de cohabiter. « J'ai vraiment intégré cet aspect dans ma démarche. Je vais réaliser les travaux qui peuvent atteindre, les jointages par exemple, pour préserver les petites cavités existantes en période de nidification. Pour moi, pas de soucis, mais une organisation différente », précise Bernard qui se donne deux ans pour mener à bien sa rénovation. Il désigne encore un vieux mur à remettre. « Au lieu de bétonner, je vais le refaire en pierre sèche » ajoute le néo-Franlin.

UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

Bernard Canat, lui, a acheté une maison inoccupée depuis plusieurs années à Saint-Jean-Chambre, hors zone Natura 2000, donc sans obligation d'étude d'incidence. Il n'en attendait pas à ce que le bâtiment soit déjà occupé par... une petite colonie de chauves-souris! Pas n'importe lesquelles, puisqu'il s'agit de petits rhinolophes, parmi les plus petites chauves-souris d'Europe avec ses 5 à 7 grammes, aujourd'hui espèce protégée. Raison de plus pour Bernard de cohabiter avec ces bêtes extrêmement discrètes.

« Je trouvais des petites crevtes au sol, je pensais à des souris, mais mes voisins en ont dit que c'était peut-être des chauves-souris, parce que chez eux aussi, il y en a ». Bernard se documente, discute avec ses artisans pour savoir comment adapter les ouvertures. « D'ailleurs, je n'ai pas eu de réaction moqueuse ou dubitative. Et en fait, c'est un gîte à chauves-souris. Le chargé de mission, venu en voisin, lui confirme qu'il s'agit de chauves-souris.

UN GRENIER AMÉNAGÉ POUR LES CHAUVES-SOURIS



Hôtes discrets, les chauves-souris reviennent nidifier ou même dormir si elles s'y trouvent bien. Photo: Elise Led

Bernard Canat décide alors de dédier un espace à la petite colonie qui revient chaque année à la période de reproduction et qui niche entre les poutres du toit. Les chauves-souris auront leur espace réservé dans le grenier avec des conditions idéales : clos, sans lumière, aéré, avec un gout d'entrée pas l'exotisme, en hauteur. En dessous, les travaux d'aménagement prévus continueront, avec notamment une chambre et une pièce de vie. « La première année on a répertorié quatre individus, puis six, et sept ou huit cette année, sans doute des femelles qui viennent ici pour la naissance des petits.

Le groupe semble très fidèle à l'endroit. On espère que les chauves-souris restent ici, dans leur petit gîte... Le seul changement dans les travaux sera le soulage et l'isolation phonique renforcée, mais je fais les travaux moi-même donc ce ne sont pas des sommes exorbitantes. Et on évite les gros travaux pendant la période critique de nidification d'avril-mai, pour ne pas les déranger », explique Bernard, qui souhaite devenir Brevet chauve-souris avec le LPO. « Ce qu'on fait, ce n'est pas très compliqué et l'espèce à qui cela donne des idées à d'autres », souligne-t-il. Avis aux amateurs de colabitation!

Natura 2000, pas si contraignant

URBANISME Le Parc des monts d'Ardèche mise sur la sensibilisation pour conjuguer développement du bâti et préservation de zones remarquables.

« On est là pour conseiller, accompagner, sensibiliser, pas pour bloquer ou retarder les projets », explique Guillaume Chevalier, chargé de mission Natura 2000 et espaces naturels sensibles au sein du Parc naturel régional des monts d'Ardèche (PNR). En zone Natura 2000, une obligation réglementaire s'ajoute lors des démarches : permis de construire et déclaration de travaux : réaliser une évaluation de l'incidence des travaux sur la biodiversité.

UNE OBLIGATION PEU CONNUE

Concrètement, Guillaume Chevalier se rend sur place pour faire le tour des bâtiments à rénover et « partager les enjeux de la préservation avec les porteurs de projet, les aider à prendre en compte la biodiversité dans leur rénovation ». Cela peut être très simple : laisser libre des cavités, une ouverture dans un grenier... ou repenser son calendrier de travaux pour ne pas dégrader une nidification qui serait fatale aux petits. Si cette obligation d'étude d'incidence s'impose à tous les dossiers en zone Natura 2000, elle reste encore relativement peu connue. « Je ne savais

pas que j'étais en zone Natura 2000. Alors l'étude d'incidence, je ne savais même pas ce que c'était » témoigne par exemple Bernard Benant, qui vient d'arriver à Prantles (voir article ci-dessus).

LA COMMUNICATION AVANT TOUT

Pour faire connaître les enjeux des zones protégées, le PNR met donc l'accent sur la communication. « A force d'être sur le terrain, de communiquer à chaque occasion, on mesure l'importance de passer. En fait, c'est vu comme une contrainte seulement si le sujet n'est pas pris à temps. Et on ne cherche pas à mettre le Parc sous cloche, mais bien à conjuguer développement et enjeux de biodiversité » souligne Guillaume qui a réalisé une certaine d'évaluation

Les chauves-souris odorant les vieilles pierres.

Les pieds dans le Parc, c'est quoi?



Réalisation d'une chronique Les pieds dans le Parc. Photo: PNR des Monts d'Ardèche

MAKING OF

Les pieds dans le Parc, c'est un partenariat entre le Parc naturel régional des monts d'Ardèche (PNR), quatre radios associatives ardéchoises (Radio des Boutières, Fréquence 7, RCF Ardèche et la radio en milieu scolaire Info RC), la Maison de l'Image et, depuis cette année, L'Hebdo de l'Ardèche. Chaque mois, les quatre radios proposent un récit sonore de 12 minutes, la Maison de l'Image une chronique vidéo de trois minutes et L'Hebdo de l'Ardèche, une page de reportage. Une manière de donner la parole et de mettre en avant habitants, élus, associations du PNR et ainsi dresser le portrait des monts d'Ardèche. Diffusées des chroniques radio chaque troisième lundi du mois sur Fréquence 7, RCF Ardèche, Radio des Boutières (RDB) et Info RC.

Pour retrouver les anciennes chroniques : www.pnr-monts-ardeche.fr/ ou gool.de/news/dans-le-parc/chroniques-radio/

incidence en 2021. Si l'évaluation est obligatoire (et gratuite), le porteur de projet n'a cependant aucune obligation de mettre en œuvre les actions préconisées et le Parc n'a pas encore les moyens de réaliser un suivi des actions effectivement mises en œuvre. « Une de nos missions est la sensibilisation, d'autant plus que certaines zones protégées englobent des huméraux et des centres bourg, donc les habitants sont généralement concernés », rappelle Jean-Pierre Archambault, élu au Parc, et président de la zone Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents. « En Ardèche, les populations de chauves-souris ont diminué de 28 % en quelques années. Les enjeux des zones protégées sont nombreux : les oiseaux, les poissons, la flore, les milieux humides... Nous devons faire partager cet engagement » souligne l'Élu.

Participation au suivi de la Pie Grièche grise Massif Central

Rapide présentation

- Espèce liée au milieu de prairies parsemées d'arbres et de buissons, devant comprendre des zones humides à proximité (de 800 à 1 100 m)
 - Régime alimentaire constitué de gros insectes, lézards, micromammifères
 - Espèce sédentaire en fort déclin (liste rouge France : En danger)
- artificialisation des milieux, agriculture intensive, baisse de la ressource alimentaire
- Le Massif central accueille l'essentiel de la population française (90%)
 - En 2017 : estimation de la population en Ardèche : 10 à 20 couples
 - En France : estimation à 1 000 couples
 - Espèce indicatrice du bon état des milieux/espèce parapluie



Oiseaux.net

2022 : Estimer la taille de la population nicheuse (coordination LPO AuRA)

- Mise en place d'un protocole standardisé
- Cadrillage aléatoire du territoire débouchant sur la proposition de maille 2km / 2 km
- Proposition de suivi de maille auprès de naturaliste et de gestionnaire de milieux naturels pouvant héberger l'espèce
- Site Eyrieux Boutières : 1 maille sur le secteur de Saint Genest Lachamp



S'inscrire dans le suivi d'une espèce sensible à l'échelle de son aire de répartition en France
S'inscrire dans le suivi d'une espèce indicatrice de la bonne qualité des milieux – réchauffement climatique

Suivi de la Pie Grièche Grise Massif Central

• Observations de terrain

- Sur les 5 carrés du suivi, 3 semblent proposer des milieux favorables à l'espèce
 - ⇒ milieux suffisamment ouverts comprenant des arbustes et des milieux humides
- 3 passages réalisés :
 - 22 mars 2022
 - 5 avril 2022
 - 20 avril 2022
- Conditions météorologiques souvent mauvaises (vent important)
- Seul un individu contacté

• Suites

- Attente des résultats du suivi global/territoire d'étude
- Prise en compte de la PGG / Mesure Espèce PAEC Mézenc Vivarais
- Etude des oiseaux des milieux ouverts 2023



S'inscrire dans le suivi d'une espèce sensible à l'échelle de son aire de répartition en France
S'inscrire dans le suivi d'une espèce indicatrice de la bonne qualité des milieux – réchauffement climatique

Protocole Vigichiro avec le collège Delabre/ Nuit de la chauve-souris 16 et 17 septembre 2022

■ Protocole Vigichiro école

- 16 juin 2022
Présentation du dispositif auprès des collégiens
Nuit d'enregistrement
- 16 septembre 2022
Intervention en classe (Natura2000 + chauves-souris)
Nuit d'enregistrement



Vidéo



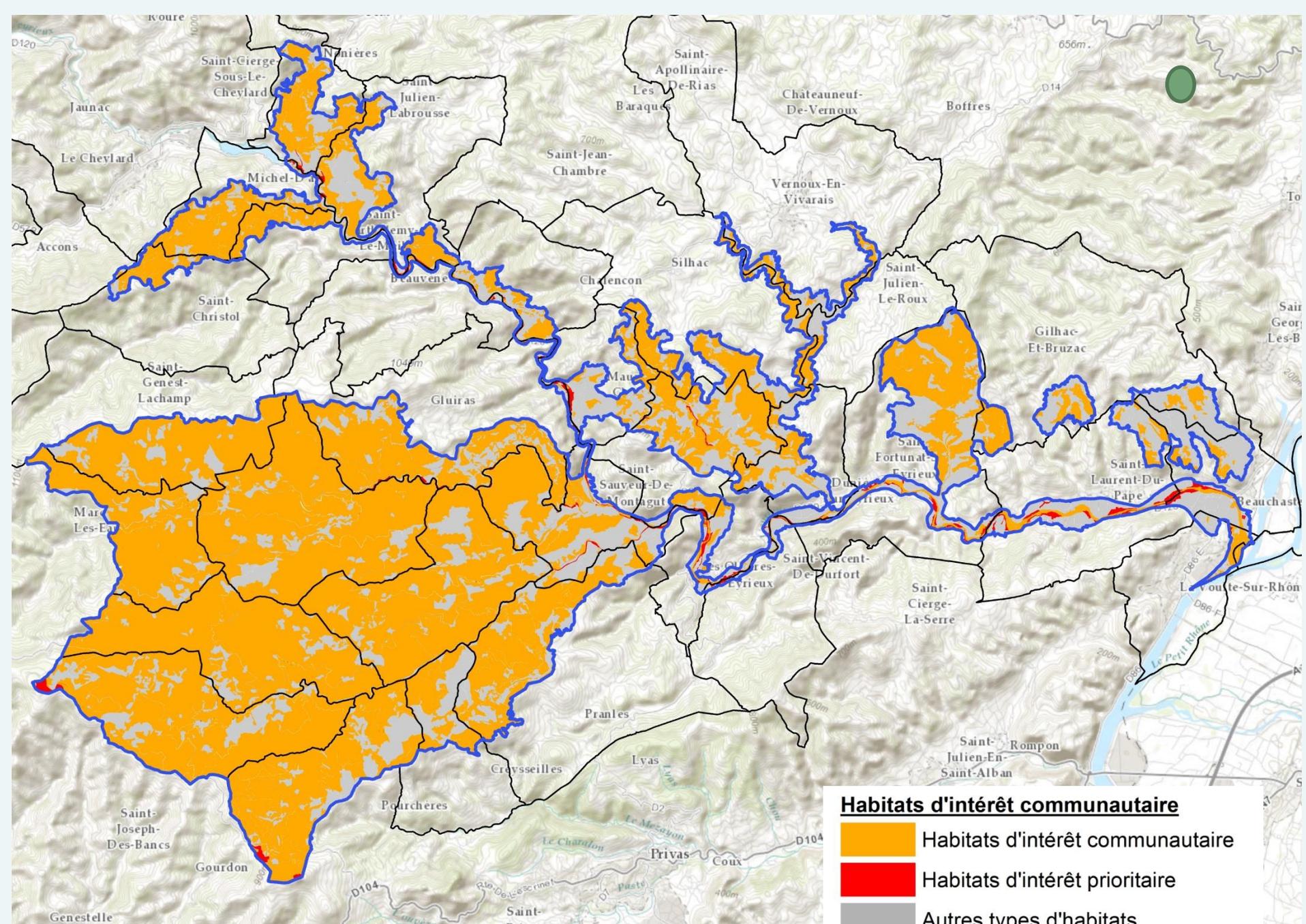
Protocole dans lequel l'école doit s'inscrire dans la durée
Intervention en lien avec les cours de SVT (biologie), physique (écholocation) et technologie (acoustique)

■ Animation grand public

- Atelier pédagogiques
- Construction de gîtes
- Projection de films
- Conférence avec chiroptérologue



Diapos 2









Parc
naturel
régional
des Monts d'Ardèche



Bassin
Versant
Puy-de-France

Rapport de présentation synthétique « Enjeux de biodiversité des sites Natura 2000 de l'Ardèche en lien avec les activités agricoles »

En vue de l'élaboration d'un nouveau PAEC



NATURA 2000



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
pour le développement rural
et la revitalisation des zones
rurales



UNION EUROPÉENNE
LEADER
RURAL DEVELOPMENT
PROGRAMME 2014-2020



NATURA 2000

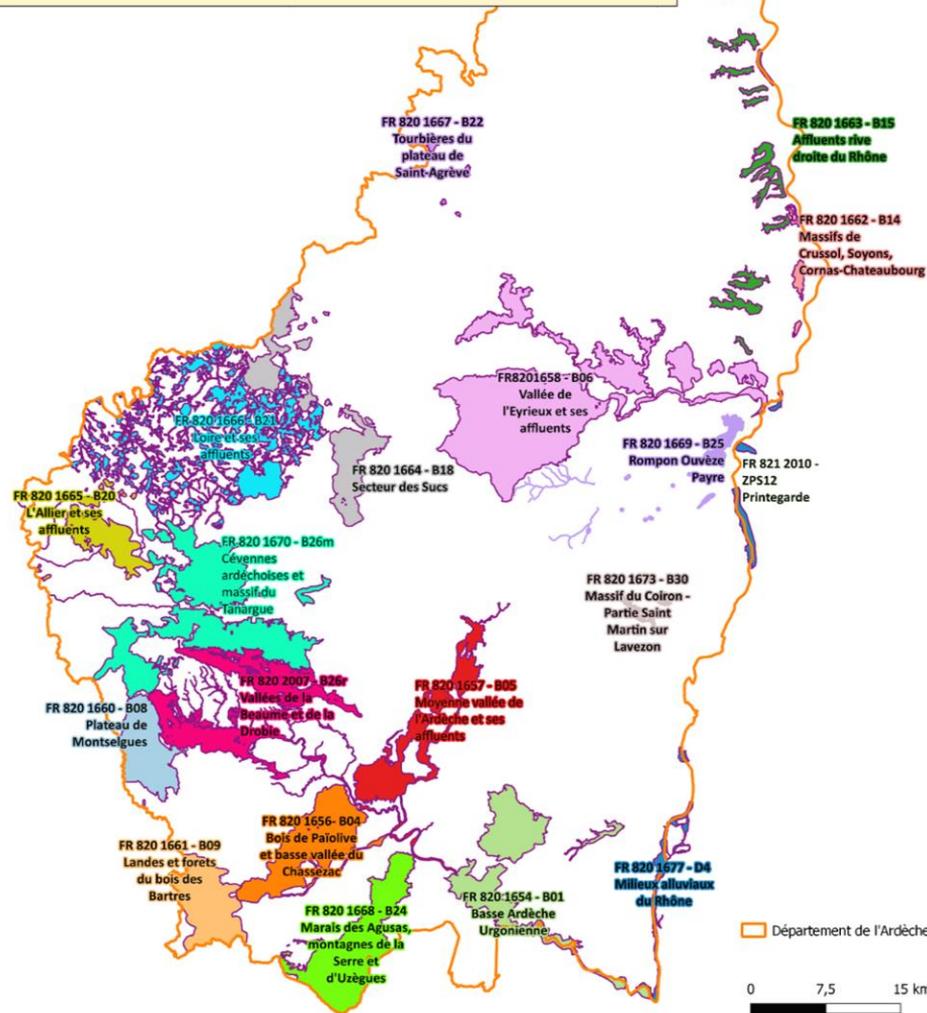


L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
pour le développement rural
et la revitalisation des zones
rurales



UNION EUROPÉENNE
LEADER
RURAL DEVELOPMENT
PROGRAMME 2014-2020

CARTE DES SITES NATURA 2000 DU DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE POUR LESQUELS LES ANIMATEURS-ICES ESTIMENT AVOIR DES INTERACTIONS ENTRE LEURS ENJEUX DE BIODIVERSITÉ ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES QUI S'Y EXERCENT



3.4 Site Natura 2000 FR820 1658 - B06 - Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » est situé sur la partie médiane et aval du bassin versant de l'Eyrieux, second plus grand bassin versant de l'Ardèche. Son paysage y a été structuré par la rivière de l'Eyrieux et ses affluents prenant leurs sources dans les zones humides du plateau et qui, sous l'action du temps, ont creusé une multitude de vallées étroites et de gorges.

À l'Est, les sommets et les vallons à relief doux sont communs tandis qu'à l'ouest les crêtes rocheuses sont dénichetées et les vallons sont encaissés. Les espaces alluviaux de fond de vallée sont étroits et les milieux forestiers sont majoritaires même si l'activité pastorale subsiste aux sommets des serres.

Le climat et la topographie combinés aux fortes variations des agencements écologiques de ce territoire ont permis le développement de nombreuses formations végétales composées de plus de 200 groupements, dont nombreux sont endémiques du Massif central. Les différentes formes que prend l'eau ont aussi une importance capitale sur la répartition de ses groupements. Il est retrouvé un maillage hydrographique dense composé de secteurs de sources, de gorges, de plaines alluviales et de zones humides autour duquel la faune et la flore se sont développées.

De nombreuses espèces d'intérêt patrimonial sont présentes, on peut citer la Spiranthe d'été, la Loutre, le Castor, l'Écrevisse à pattes blanches, le Bruant ortolan, le Busard cendré et de nombreux chiroptères. En tout ce sont 77 espèces d'intérêt communautaire qui ont été recensées dont 65 inscrites à la Directive Habitats et 12 à la Directive Oiseaux. De même, c'est 23 habitats naturels d'intérêt communautaire qui ont été répertoriés via la bibliographie et les inventaires, dont 4 sont dits prioritaires. Les cortèges floristiques associés sont originaux par leur mixité entre espèces du domaine biogéographique méditerranéen et continental, on note la présence du Ciste de Pouzol.

Enjeux :

Les cortèges caractéristiques des milieux ouverts se raréfient depuis ces dernières décennies à cause de la déprise pastorale et de l'enrichissement général du territoire. Cette homogénéisation des milieux est responsable d'une perte de diversité des espèces qui les fréquentent. On voit par exemple l'effet sur les populations de chiroptères ayant besoin d'une diversité de proies et qui fréquentent les écotones pour se déplacer.

L'éléments « eau » est déterminant pour les enjeux de biodiversité de ce site, que l'on parle de zones humides ou de cours d'eau ; les enjeux autour de cette ressource (aspects quantitatifs et qualitatifs) sont capital pour la présence dans un bon état de conservation de nombreuses espèces patrimoniales et des milieux naturels qui les abrite (libellules, chauves-souris, poissons, mammifères aquatiques, etc.).

La présence d'espèces exotiques envahissantes est aujourd'hui considérée comme l'une des principales menaces pour la biodiversité en particulier le long des cours d'eau où elles se propagent. Elles menacent les espèces endémiques en s'accaparant une part trop importante de leurs ressources, en s'en nourrissant, en s'hybridant ou en leur transmettant des pathogènes.

Lien avec l'agriculture :

De la grande diversité de ce site résulte la présence d'une agriculture également très diversifiée dans ses systèmes et ses pratiques. Même si l'élevage domine dans les pentes ainsi que sur les plateaux et parties sommitales, on observe également de la polyculture, de l'arboriculture, du maraîchage, ou encore de la culture de plantes aromatiques et médicinales. De nombreux systèmes agricoles intègrent dans leur système de la production de châtaignes. Dans ce contexte, l'agriculture joue un rôle primordial dans le maintien des enjeux de biodiversité de ce site directement dépendant des pratiques (ressource en eau, gestion des milieux ouverts, intrants, usages de produits phytosanitaires, etc.). Celles-ci peuvent aussi bien exercer des influences positives que négatives sur les habitats et les espèces. En 2020, le pnr des Monts d'Ardèche a accueilli un stagiaire sur 6 mois pour étudier les interactions existantes entre agriculture et biodiversité sur ce site.

Historique contractualisation :

Le site « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » a bénéficié avant 2014 des MAEC zones humides. En 2014, il a intégré le PAEC « Pentes et Montagnes d'Ardèche » ; ce sont alors 23 exploitations qui se sont engagées dans ce PAEC, représentant 1 700 ha de terres agricoles qui ont bénéficiées de contractualisations et 1,2 km de béalières.

Communes concernées par le site :

- **Côté Ardèche** : Accons, Ajoux, Albon, Antraigues-sur-Volane, Beauchastel, Beauvène, Chalencon, Creysseilles, Dunières-sur-Eyrieux, Genestelle, Gilhac-et-Bruzac, Gluiras, Issamoulenc, Laviolle, La Voultre-sur-Rhône, Les Ollières-sur-Eyrieux, Mézilhac, Nonières, Pranles, Saint-Barthélémy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Joseph-les-Bancs, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Laurent-de-Pape, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Pierreville, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort, Silhac et Vernoux-en-Vivarais...

- **Côté Drôme** : Etoile-sur-Rhône

Structure animatrice :

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

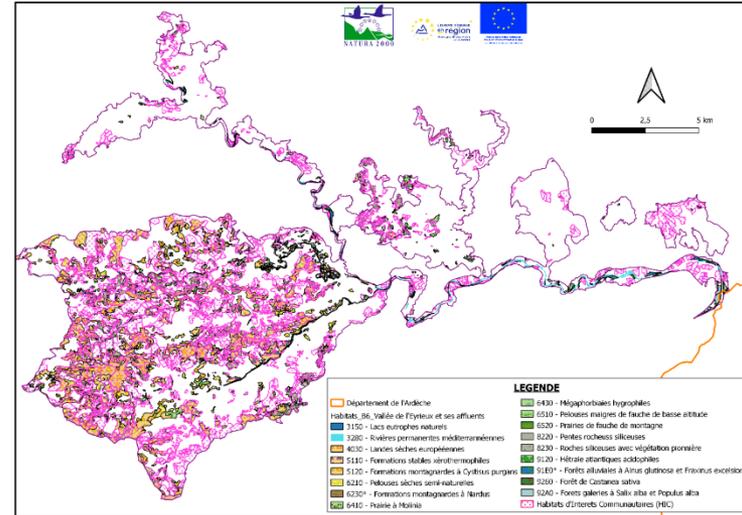
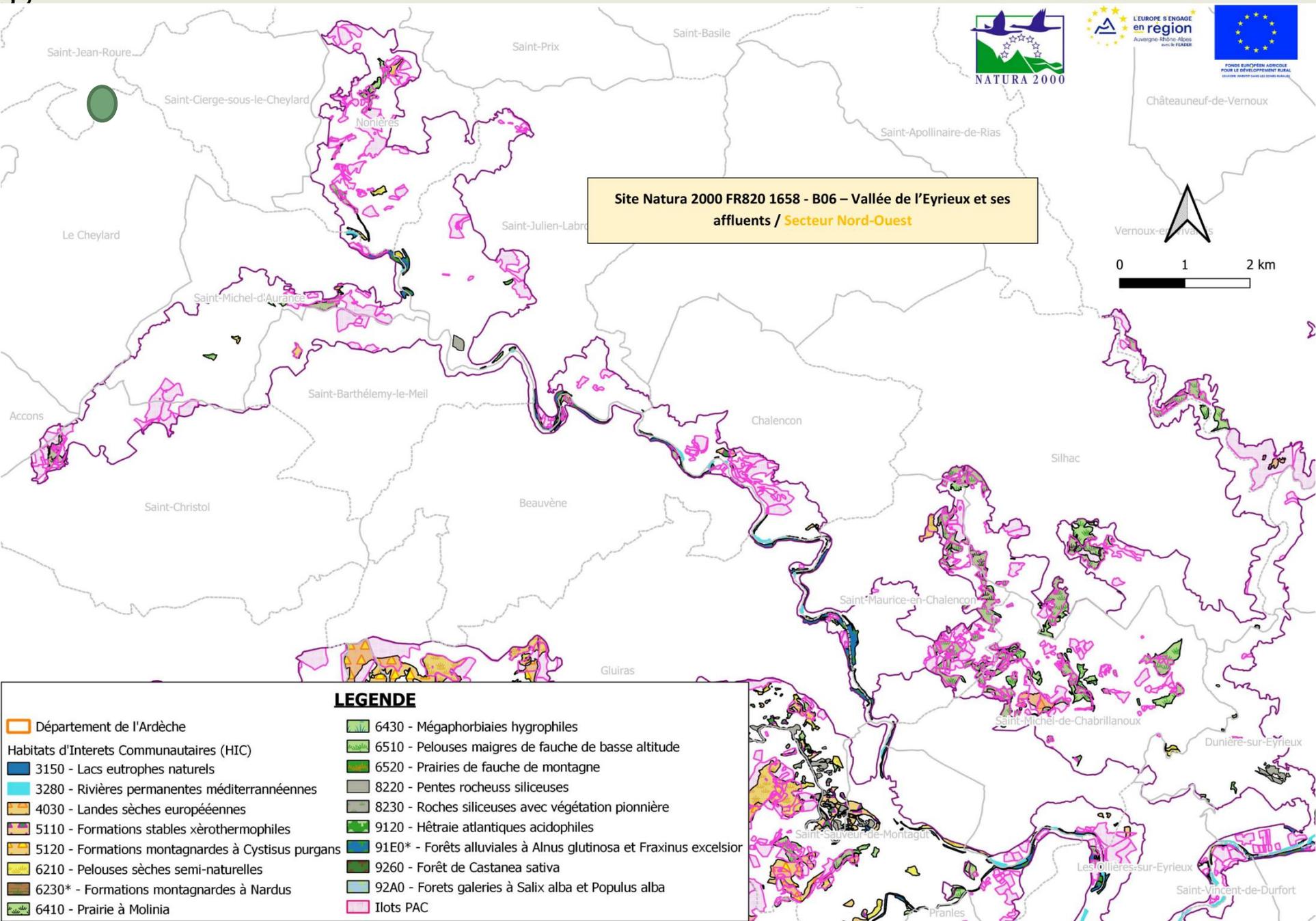


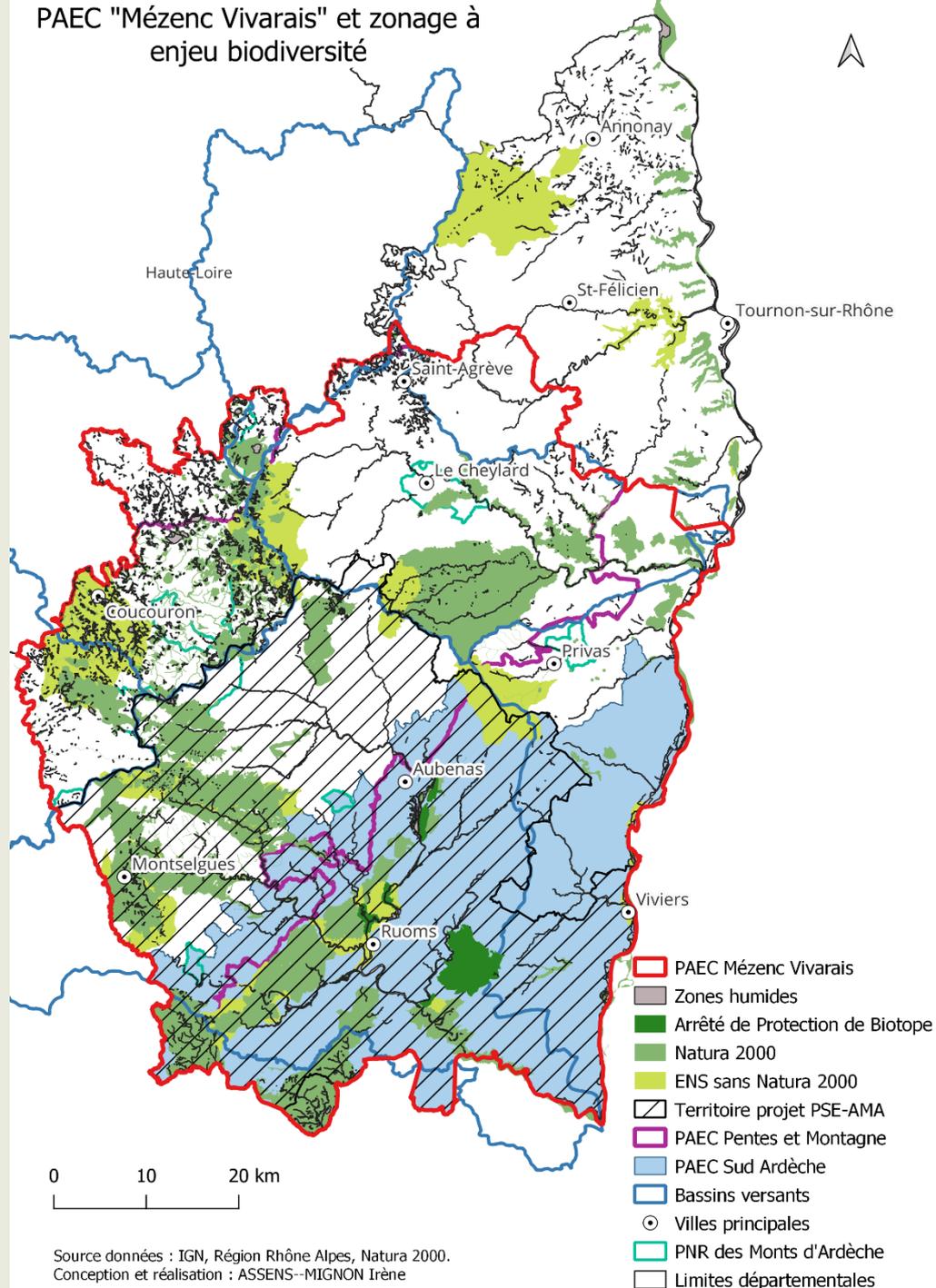
Tableau de mise en perspectives enjeux Natura2000/MAFc :

Code Habitat	Libellé	Enjeu local	Surface (ha)	Espèces annexe IDO ou IIDH ou IV	SHP	DFCI/gestion pastorale	ZH	Béalières	Espèces	Création de prairies	IAE	Qualité et gestion eau	Pesticides	Fertilisation	Cultures pérennes	Polyculture-élevage	
Cours d'eau, milieux alluviaux et milieux humides					Enjeux : état qualitatif et quantitatif de l'eau ; préservation de la ripisylve ; occupation des sols ; régime hydrologique ; espèces exotiques envahissantes												
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	Faible	3,17	Loutre d'Europe, Castor d'Europe, Murin de Daubenton, Oreillard Roux, Oreillard gris, Pipistrelles	1						1		1		1		
3260	Rivière des étages planitiaires à montagnard avec végétation à Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion	Modéré	1,94	Murin de Daubenton, Oreillard Roux, Oreillard gris, Pipistrelles, Toxostome, Blageon, Barbeau méridional, Ecrevisse à pattes blanches, Agrion de Mercure	1								1		1		
3280	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba	Fort	78,5	Murin de Bechstein, Castor d'Europe, Loutre d'Europe, Murin d'Alcathoe, Ecrevisse à pattes blanches, Cordulie à corps fin, Cordulie splendide	1						1		1		1		
6410	Prairie à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	Assez fort	17,8		1	1	1								1	1	
6430	Megaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	Faible	21,67	Castor d'Europe, Chiroptères sp., Sonneur à ventre jaune, Alyte accoucheur	1	1		1			1			1	1	1	
6520	Prairies de fauche de montagne	Assez fort	9	Pipit rousseline, Engoulement d'Europe, Milan noir, Milan royal, Bondrée apivore, Mniotère de Schreibers, Petit murin	1	1		1	1						1		
91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior *	Assez fort	142,05	Castor d'Europe, Chiroptères sp. dont Murin d'Alcathoe, Murin de Bechstein, Grande noctule (au titre des activités dans les arbres)							1						
92A0	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	Fort	41,34	Castor d'Europe, Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe, Murin d'Alcathoe, Lucane cerf-volant							1						
92A0	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba										1						
Milieux ouverts et semi-ouverts					Enjeux : maintien des milieux ouverts ; préservation de la diversité floristique et faunistique												
4030	Landes sèches européennes	Modéré	76,09	Busard cendré, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline, Bruant ortolan, Murin à oreilles échancrées, Mniotère de Schreibers, Petit Rhinolophe	1	1			1						1	1	
5110	Formations stables xérothermophiles à Buis	Modéré	157,16		1												
5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	Assez fort	1282,3	Busard cendré, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, Bruant ortolan, Murin d'Alcathoe, Mniotère de Schreibers, Oreillards	1	1			1						1	1	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	Fort	1207,4	Alouette lului, Pie grièche écorcheur, Bruant ortolan, Petit murin, Grande Noctule, Murin d'Alcathoe, Azuré du Serpolet	1	1			1						1	1	
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Modéré	760,89	Mniotère de Schreibers, Petit Murin, Grand Rhinolophe	1				1					1	1		
6230*	Pelouses à Nard raide riche en espèces	Assez fort	9,98	Pipit rousseline, Murin d'Alcathoe, Grande Noctule, Petit murin, Alyte accoucheur, Coronelle lisse, Couleuvre d'Esculape, Orvet, Azuré du Serpolet	1		1	1						1	1	1	
Milieux fermés					Enjeux : maintien d'une diversité d'espèces et de structure, lutte contre les incendies												
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betulii	Modéré	494,57	Castor d'Europe, Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe, Murin d'Alcathoe, Lucane cerf-volant							1						
Milieux rocheux					Enjeux : préserver la végétation chasmophytique												
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Assez fort	81,2		1										1		
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	Assez fort	75,28		1										1		



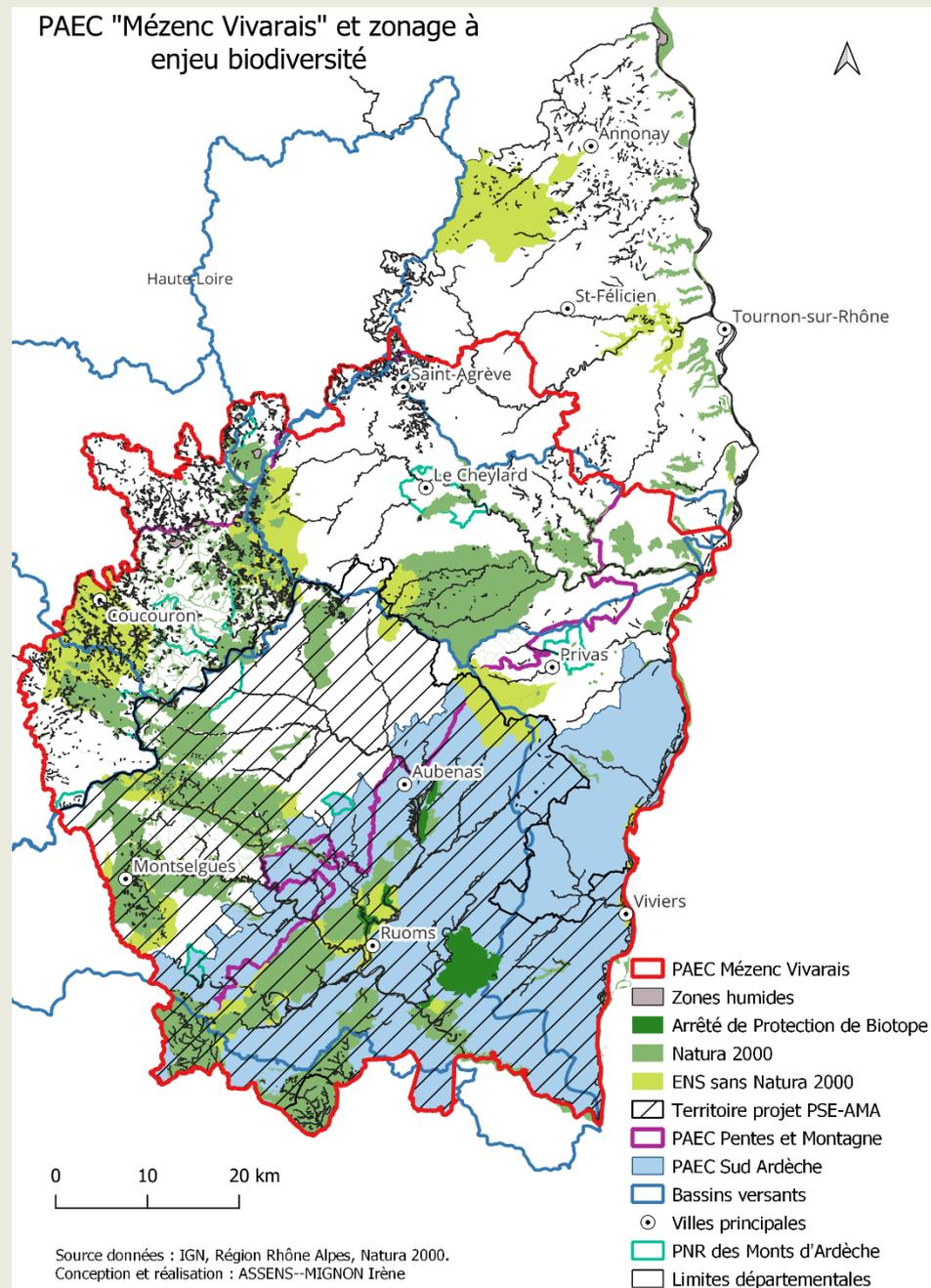
Projet PAEC « Mézenc Vivarais »

- Projet de partenariat 
- Enjeux environnementaux centrés sur les milieux herbagers et pastoraux, les zones humides et les ripisylves
- Orientation d'une candidature s'appuyant sur 6 mesures :
 - MAEC Surfaces Herbagères et Pastorales (plantes indicatrices)
 - MAEC Plan de gestion Pastorale
 - MAEC Préservation des zones humides 1 (plantes indicatrices)
 - MAEC Préservation des zones humides 2 (Plan de gestion)
 - MAEC Espèce
 - MAEC Béalières



Projet PAEC « Mézenc Vivarais »

- Calendrier
 - 15 septembre : Dépôt candidature
 - Novembre : réponse
 - Décembre – mai : rédaction des cahiers des charges + arrêté
 - 15 mai 2023 : Début de la contractualisation
- Quelques éléments complémentaires
 - Diagnostic agroécologique pour toutes les exploitations s'engageant
 - Réalisation de plan de gestion pour certains MAEC
 - Proposition de mesures complémentaires, dont des formations
 - Obligation du suivi d'au moins une formation





Les partenariats :

Territoires :

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (chef de file opérateur) :

EPTB Ardèche :

EPAGE Loire Lignon :

CD07 et CD 43 :

EPTB Loire :

EPCI et structures porteuses de Natura 2000

Partenaires techniques et financiers

Etat – DDT07

CD07

Agences de l'eau Loire Bretagne et Rhône

Méditerranée Corse

Partenaires environnementaux :

Conservatoire Botanique du Massif central, FRAPNA 07, LPO 07,

Conservatoires d'espaces naturels RA et Auvergne

Partenaires agricoles :

Chambre d'agriculture Ardèche (chef de file Mise en œuvre) :

Chambre d'Agriculture Haute-Loire

Auvergne Estives :

Filières :

Agribio07

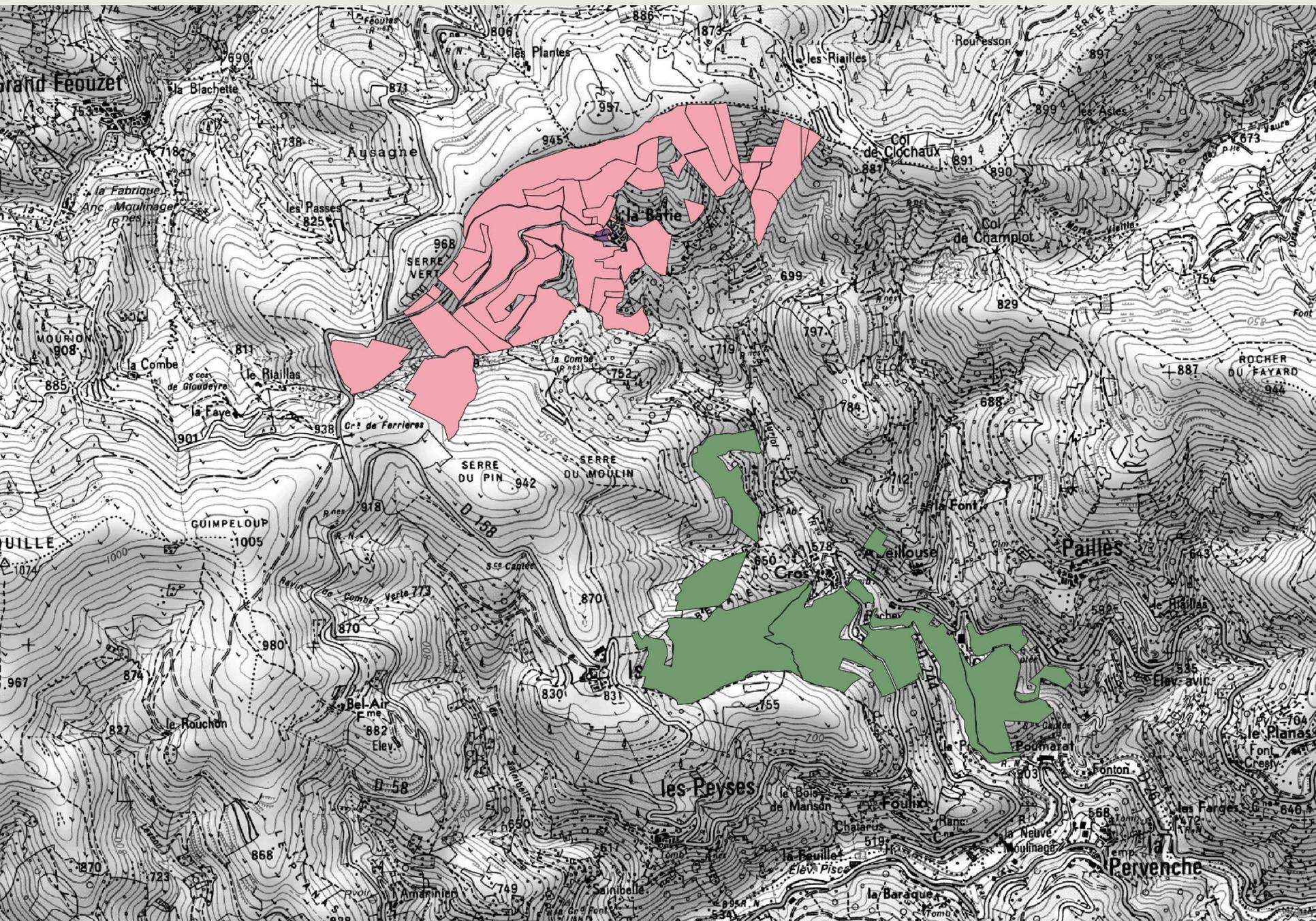
AOP Fin Gras du Mézenc

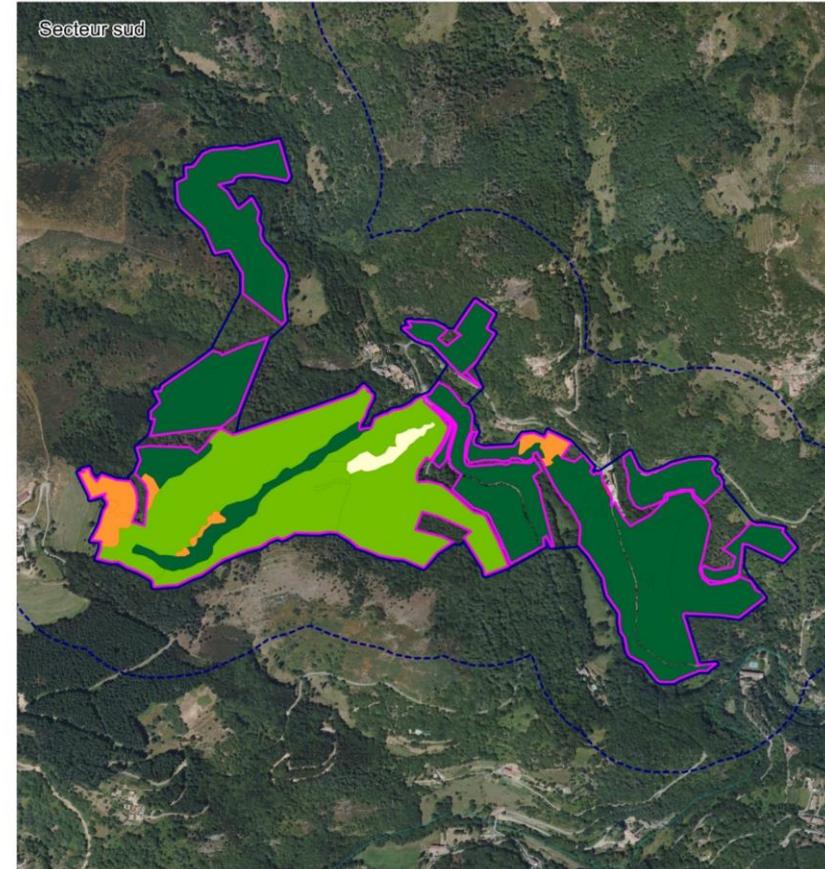
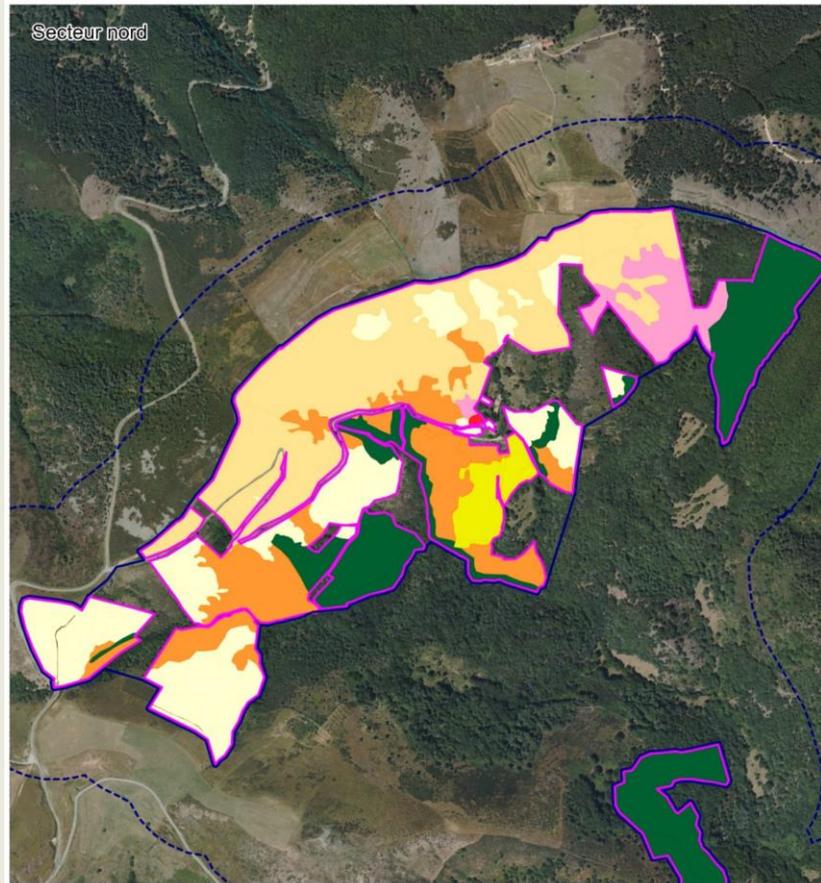
Associations et Groupements
pastoraux

Agneau d'Ardèche

Bœufs des 1000 fleurs







Légende

Zones d'études

-  Zone d'étude immédiate
-  Zone d'étude rapprochée
-  Zone d'étude éloignée

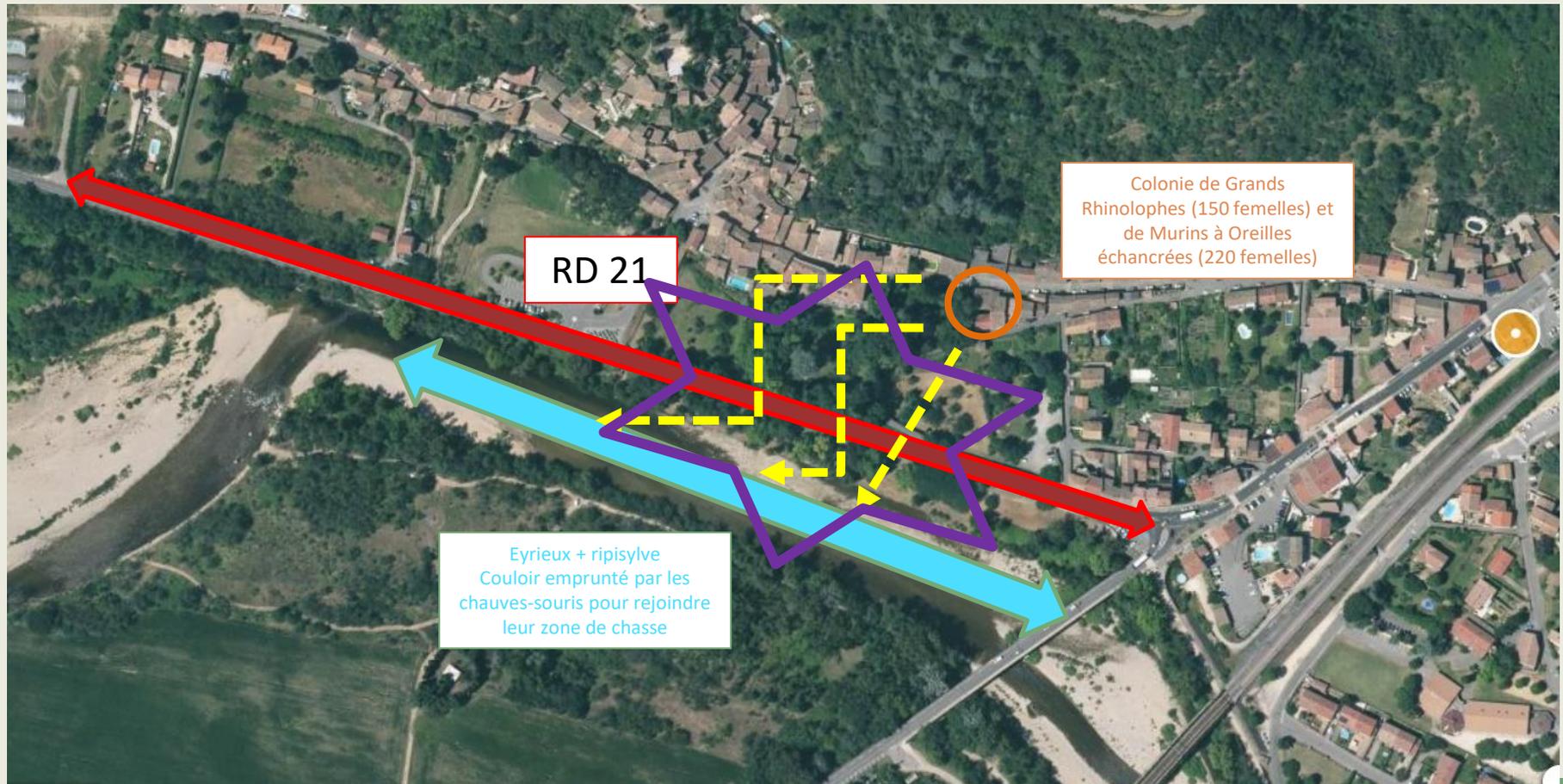
Préconisations de gestion

-  Entretien et création de milieux ouverts
-  Entretien des secteurs de landes en mosaïque
-  Gestion et amélioration des lisières
-  Maintien et entretien du secteur bocager
-  Exploitation agricole et entretien de la châtaigneraie
-  Exploitation forestière raisonnée
-  Mise en îlot de sénescence
-  Prise en compte des chauves-souris lors de la rénovation des bâtiments

Echelle : 1/10 000
0 m 100 m 200 m

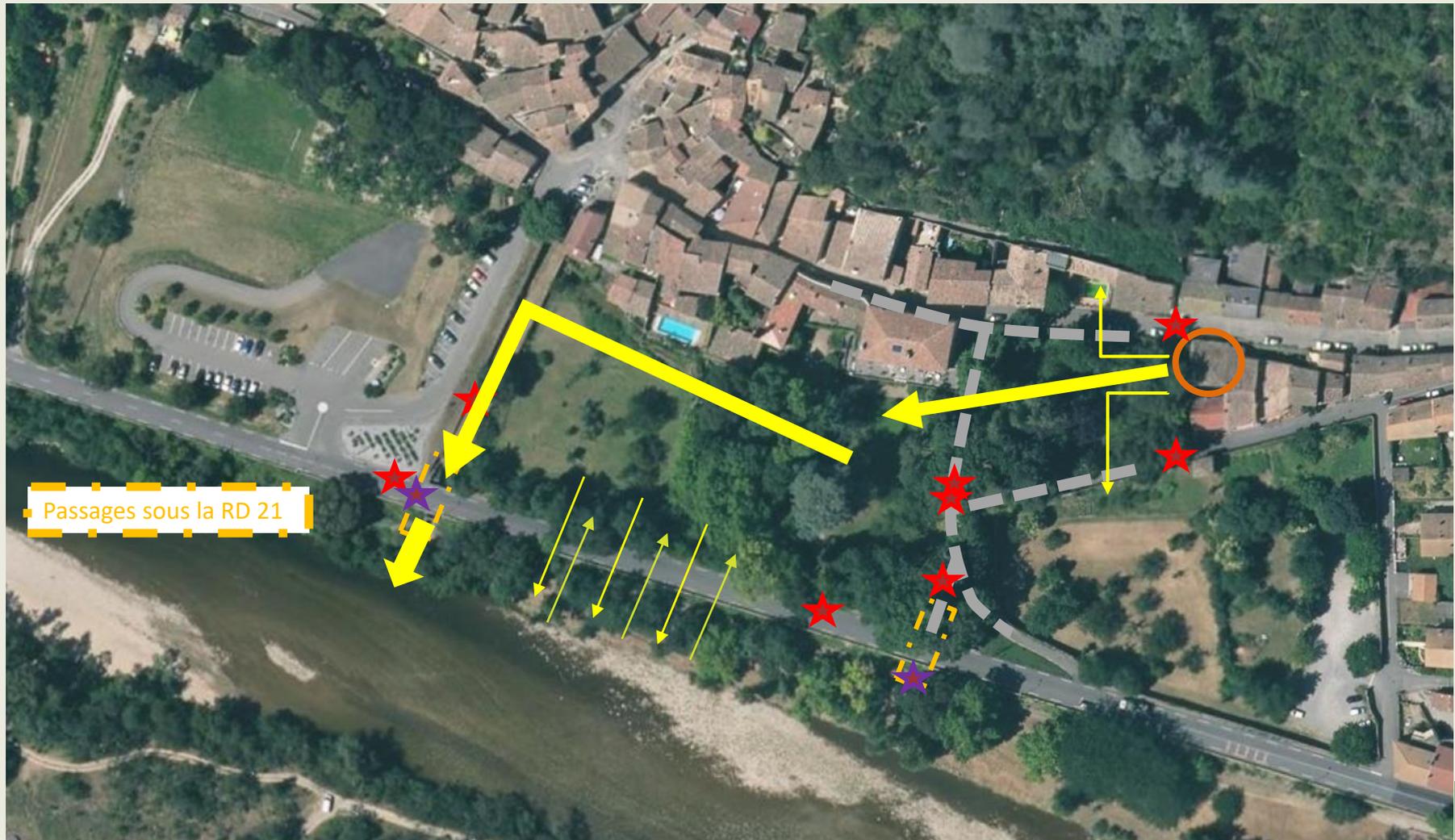
Source : ECOTER, PNR des Monts d'Ardèche
Date de réalisation : 10/2014
Expert : METAIREAU - ECOTER
Fond et Licence : IGN BD ORTHO®, PNR des Monts d'Ardèche

Etude du franchissement de la RD 21 à Beauchastel par les chauves-souris



Etude pour la préservation d'espèces à fort enjeu
Corridor de déplacement des espèces

Etude du franchissement de la RD 21 à Beauchastel par les chauves-souris



- ★ Observateur
- ★ Caméra infrarouge

Etude pour la préservation d'espèces à fort enjeu
Corridor de déplacement des espèces

Etude du franchissement de la RD 21 à Beauchastel par les chauves-souris

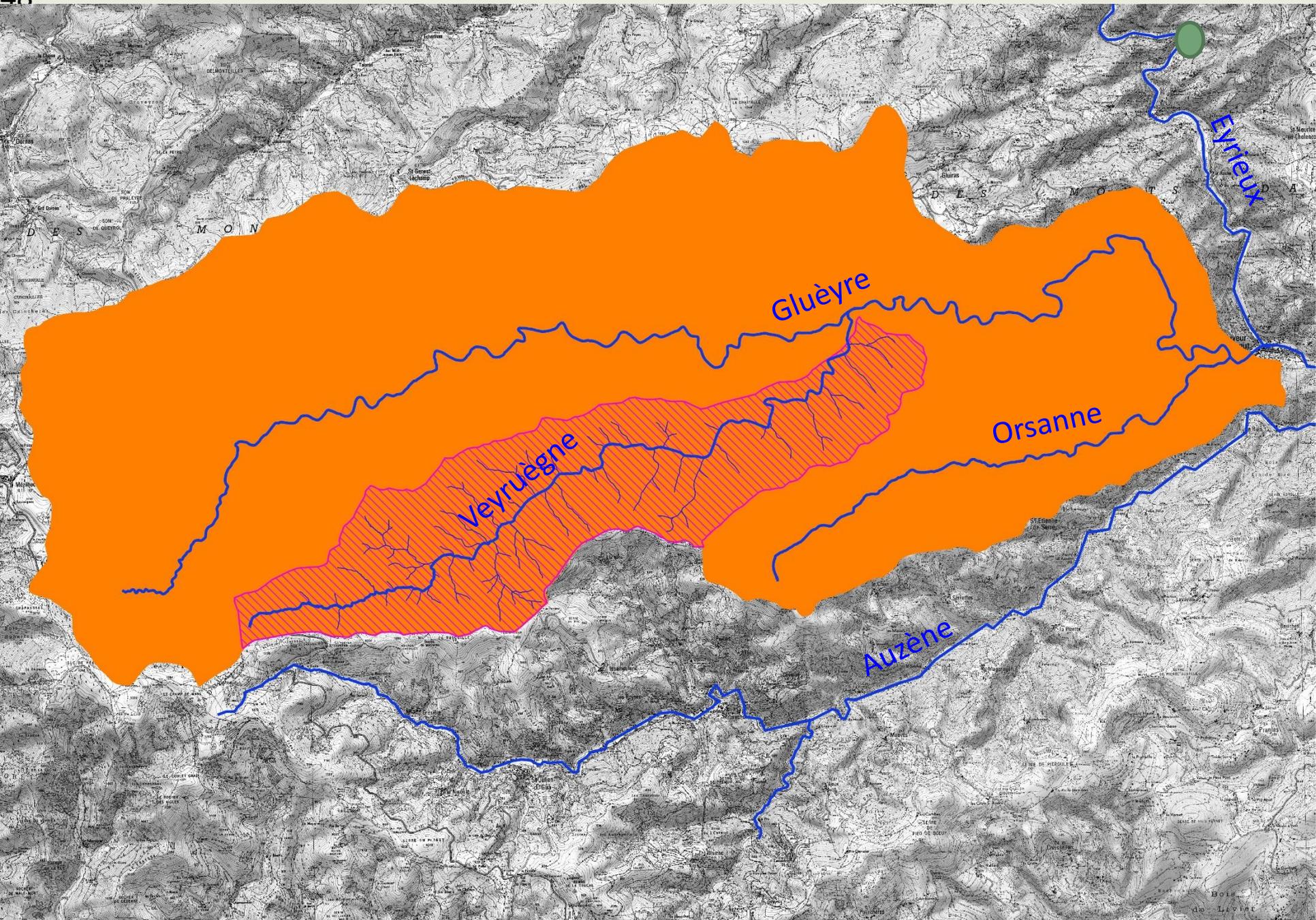
• 1ères Conclusions / observations de terrain

- La majeure partie des chauves-souris passe par le passage sous voierie : passage sécurisé !
- Les lampadaires disposés le long de la route peuvent être une barrière
- Cependant quelques individus passent au niveau de la RD 21
 - Parmi eux les Grands Rhinolophe passent relativement bas (collision possible)



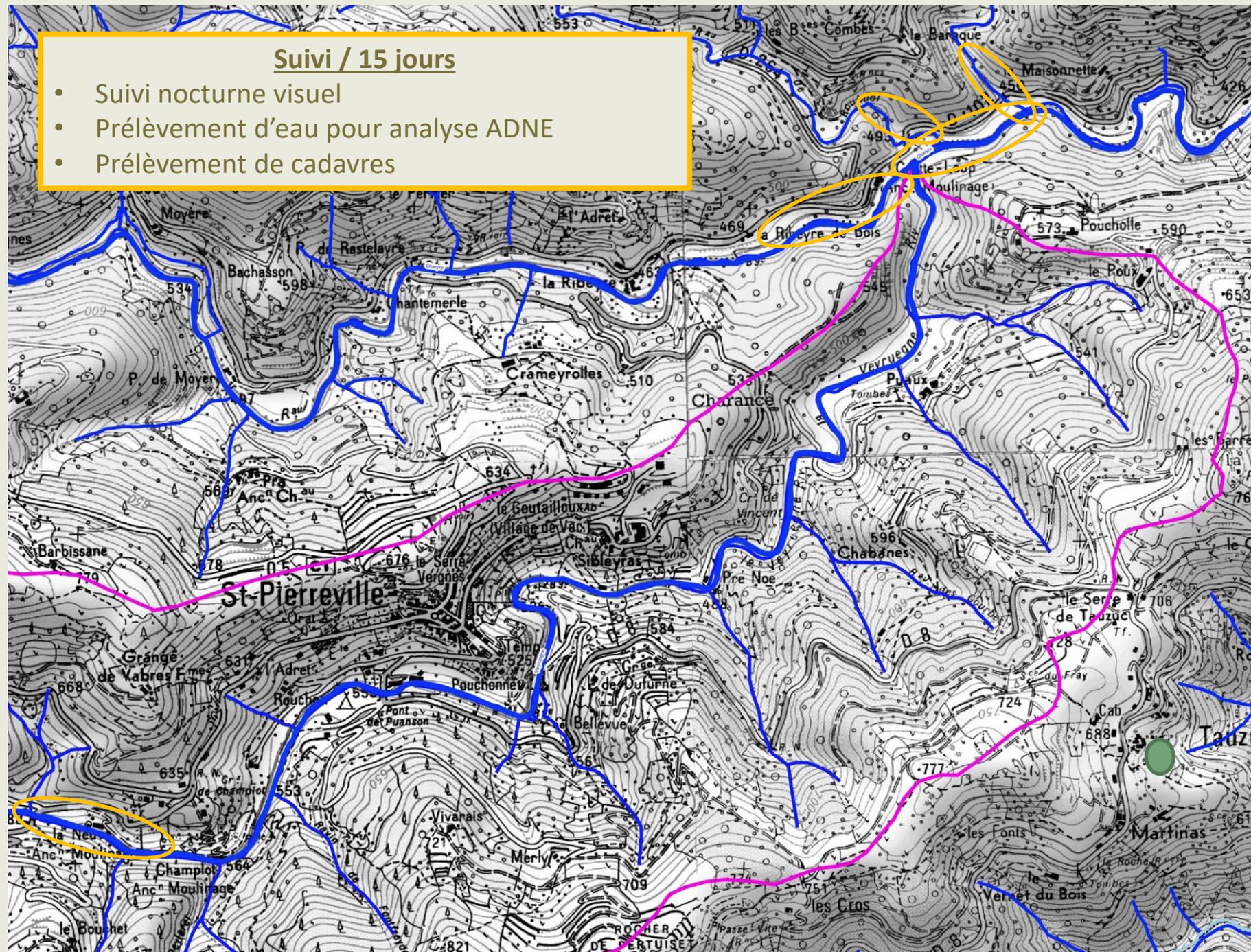
• 1ère pistes (à consolider)

- Bien conserver ouverts les passages sous voierie et ne pas ajouter d'éclairage à leur niveau
- Faire en sorte que les espaces boisés soient bien conservés/entretenus (SCoT/PLU/Trame verte et Bleue)
- Pour les chauves-souris qui passent au dessus de la RD21, les convaincre d'utiliser les passages sous voierie ou les faire passer plus haut au dessus de la RD21
 - Rendre le 1^{er} passage sous voierie fonctionnelle (lumière)
 - Boucher les trouées arborées le long de la route côté pars? Densification de la végétation
 - Mise en place d'une palissade côté Eyrieux ?
- Au-delà de la problématique collision
 - Devenir du garage abritant la colonie ?



Suivi / 15 jours

- Suivi nocturne visuel
- Prélèvement d'eau pour analyse ADNE
- Prélèvement de cadavres





ATTENTION

Amis Pêcheurs, protégeons les écrevisses

Actuellement, la peste de l'écrevisse est présente sur le rivière **Veyruègne** et une partie de la rivière **Glueyre**.



L'épidémie est 100% mortelle pour les écrevisses à pattes blanches. Les spores s'accrochent aux matériels de pêche (cuissardes, waders, épuisettes, cannes)... et sont donc très facilement transportable.

Ne pas passer d'une zone contaminée (**rouge**) à une zone saine (**bleue**)
ou sur un autre cours d'eau du département

Merci pour votre compréhension

Pour en savoir plus : peche-eyrieux-rhone.com



ACCUEIL LA MAIRIE VIE DE LA COMMUNE ENVIRONNEMENT TOURISME ET LOISIRS HISTOIRE ET PATRIMOINE CONTACT

Épidémie de peste affectant les écrevisses de la Veyruègne et de la Glauère

L'Écrevisse à pattes blanches est une espèce de crustacé d'eau douce autrefois très répandue en France, mais la dégradation de la qualité de l'eau des rivières et de son habitat d'espèce en fait aujourd'hui une espèce patrimoniale, menacée (inscrite à la liste rouge mondiale des espèces menacées).

En octobre dernier, une mortalité anormale d'Écrevisses à pattes blanches a été constatée sur la rivière Veyruègne au niveau de Saint-Pierreville. Après la réalisation d'analyses, le diagnostic a révélé la présence de l'Aphanomycose, encore appelée Peste de l'Écrevisse, un pathogène affectant les écrevisses autochtones.

La peste de l'écrevisse sévit toujours

Cette situation est grave car ce pathogène est extrêmement virulent, contagieux et mortel à 100% pour les espèces d'écrevisses européennes dont l'Écrevisse à pattes blanches, devenue rare et emblématique de nos rivières. A ce jour, nous avons pu constater une mortalité totale des écrevisses à pattes blanches sur la Veyruègne ainsi que sur la Glauère en aval de sa confluence avec la Veyruègne.

Ce constat est d'autant plus dramatique qu'en 2020, une étude menée sur le bassin versant de l'Eyrieux a fait mention d'une des plus belles populations d'Écrevisses à pattes blanches de France sur la Glauère et ses affluents, les écrevisses ayant colonisé un linéaire de 42 km de cours d'eau !

A ce jour, la source d'introduction de ce pathogène n'est pas encore identifiée, mais une enquête de la police de l'environnement est actuellement en cours. Un comité technique de suivi a également été constitué.

Les conditions hivernales (eaux froides des rivières et débits soutenus) ralentissent l'évolution et la dispersion de la peste car l'écrevisse est très peu active pendant cette période (peu de cadavres observés lors des prospections de suivis réalisés à fréquence régulière cet hiver). Mais le pathogène est toujours bien présent et la propagation risque de se poursuivre au printemps, période correspondant à la reprise de l'activité

Site internet commune de St Julien du Gua

radiofrance

3 auvergne rhône-alpes

chez moi #onvousrépond programmes menu

La peste menace les écrevisses à pattes blanches en Ardèche

Publié le 23/04/2022 à 08h00
Écrit par France 3 Rhône-Alpes. Propos recueillis par H. Chapelon



Les écrevisses à pattes blanches sont une espèce endémique des cours d'eau ardéchois. L'introduction d'un autre spécimen d'origine américaine et porteur d'une maladie fongique met son existence en grand danger. © FTV

Ardèche
Auvergne-Rhône-Alpes

En octobre dernier, une mortalité anormale d'écrevisses à pattes blanches a été constatée sur la rivière Veyruègne, au niveau de Saint-Pierreville en Ardèche. A l'origine de cette hécatombe, une autre écrevisse, importée.

France 3 Auvergne Rhône-Alpes

Presse/radio/télévision

- Dauphiné libéré/Hebdo d'Ardèche/France 3/Season
- Bulletins municipaux
- Radios
- Site internet : FDPPMA/SMEC/PNR MA

Vallée de l'Eyrieux

Les écrevisses à pattes blanches décimées par la peste

Les crustacés subissent l'intrusion d'espèces exotiques porteuses d'un pathogène. Dans la vallée de l'Eyrieux, un tiers de la population a disparu depuis octobre.

Par **Pierre BRUNET** - 18 av. 2022 à 06:02 - Temps de lecture : 4 min

10 / 10



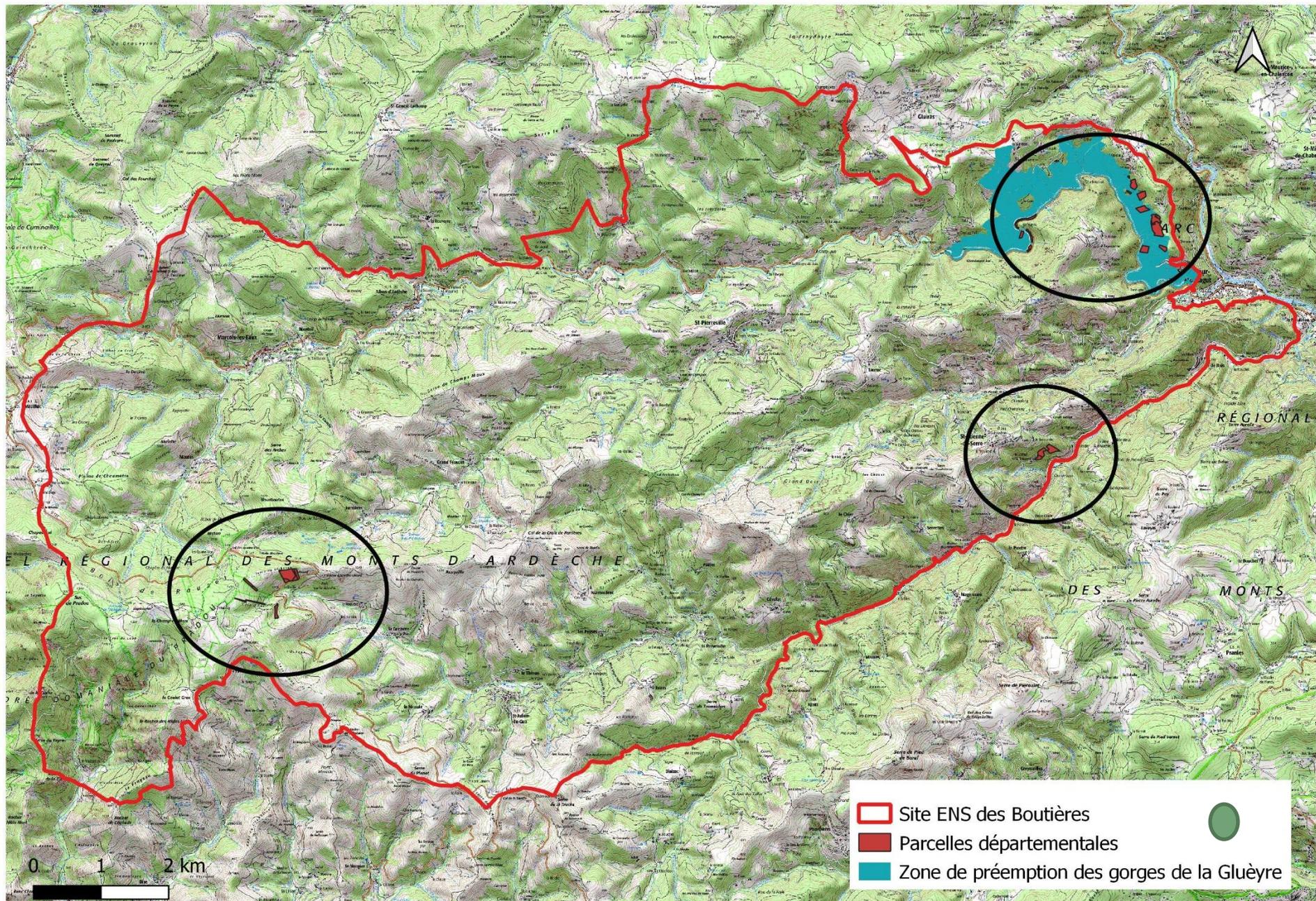
01 / 05

Guillaume Chevalier, Éric Gaillard et Théo Duperray, au bord de la Veyruègne où ont été trouvés les premiers cadavres d'écrevisses à pattes blanches infectées. Photo La 3 / Pierre BRUNET

En octobre 2021, Éric Gaillard, naturaliste passionné, se balade le long de la rivière Veyruègne, à hauteur de Saint-Pierreville, quand il aperçoit plusieurs cadavres d'écrevisses accumulés dans un coin d'eau. Immédiatement, il alerte Théo Duperray, expert astacole, et Guillaume Chevalier, chargé de mission Natura 2000 et espace naturel sensible dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents, qui débarquent dès le lendemain, inquiets de ce qu'ils allaient trouver.

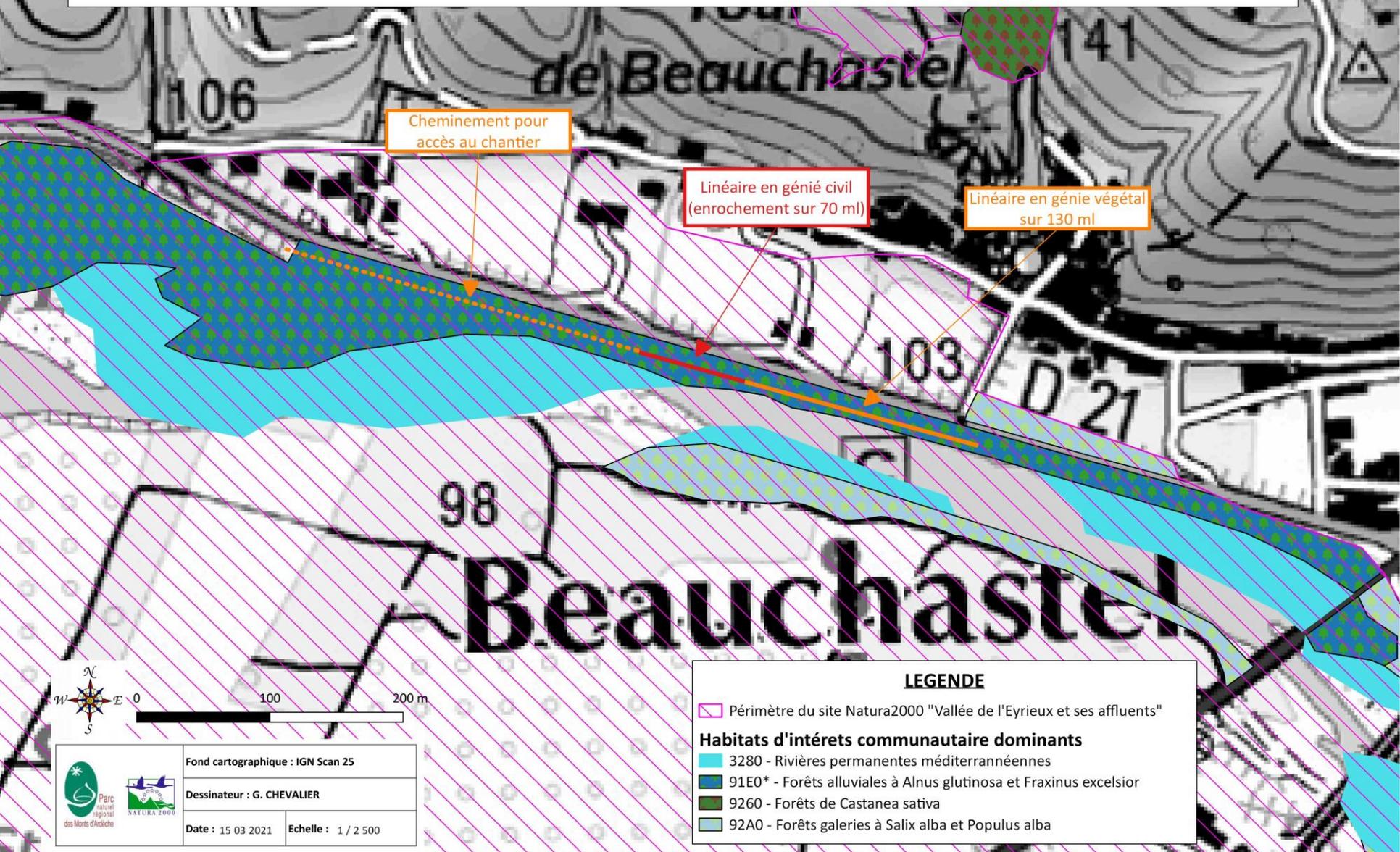
Dauphiné Libéré





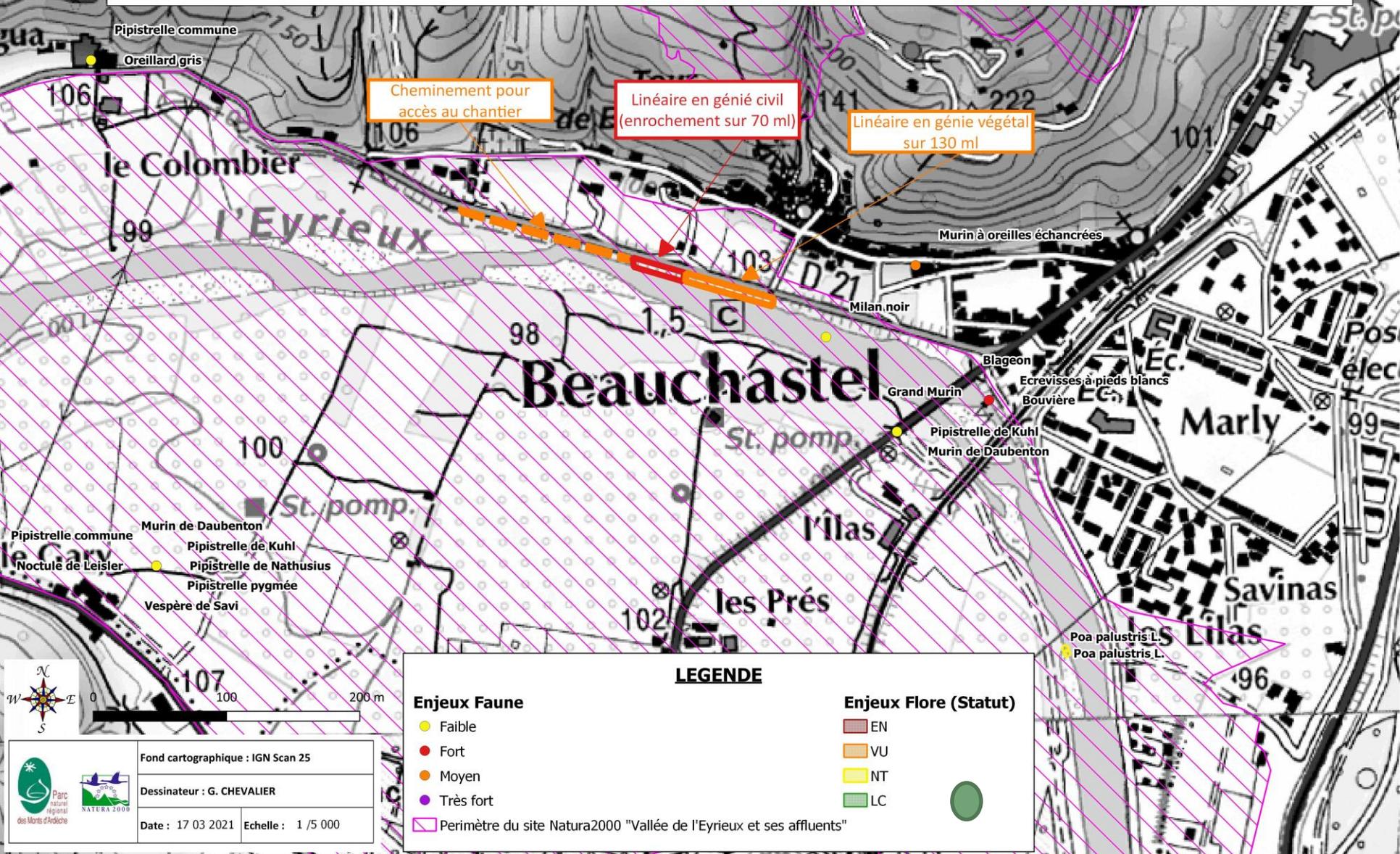
Projet de travaux de confortement de la berge rive gauche de l'Eyrieux à Beauchastel/CD21 - Département de l'Ardèche - Commune de Beauchastel

Cartographie des enjeux naturaliste au titre de la démarche Natura2000 du site FR 820 1658 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"
Cartographie des Habitats d'intérêt Communautaire dominants



Projet de travaux de confortement de la berge rive gauche de l'Eyrieux à Beauchastel/CD21 - Département de l'Ardèche - Commune de Beauchastel

Cartographie des enjeux naturalistes au titre de la démarche Natura2000 du site FR 820 1658 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"
 Cartographie des enjeux faune et flore



LEGENDE

Enjeux Faune	Enjeux Flore (Statut)
● Faible	■ EN
● Fort	■ VU
● Moyen	■ NT
● Très fort	■ LC
▨ Périmètre du site Natura2000 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents"	



Fond cartographique : IGN Scan 25
 Dessinateur : G. CHEVALIER
 Date : 17 03 2021 Echelle : 1 / 5 000

Evaluation d'Incidence Natura 2000 sur le Bâti existant

- Recherche d'espèces à enjeux dépendante du bâti : oiseaux, chauves-souris



Evaluation d'Incidence Natura 2000 sur le Bâti existant

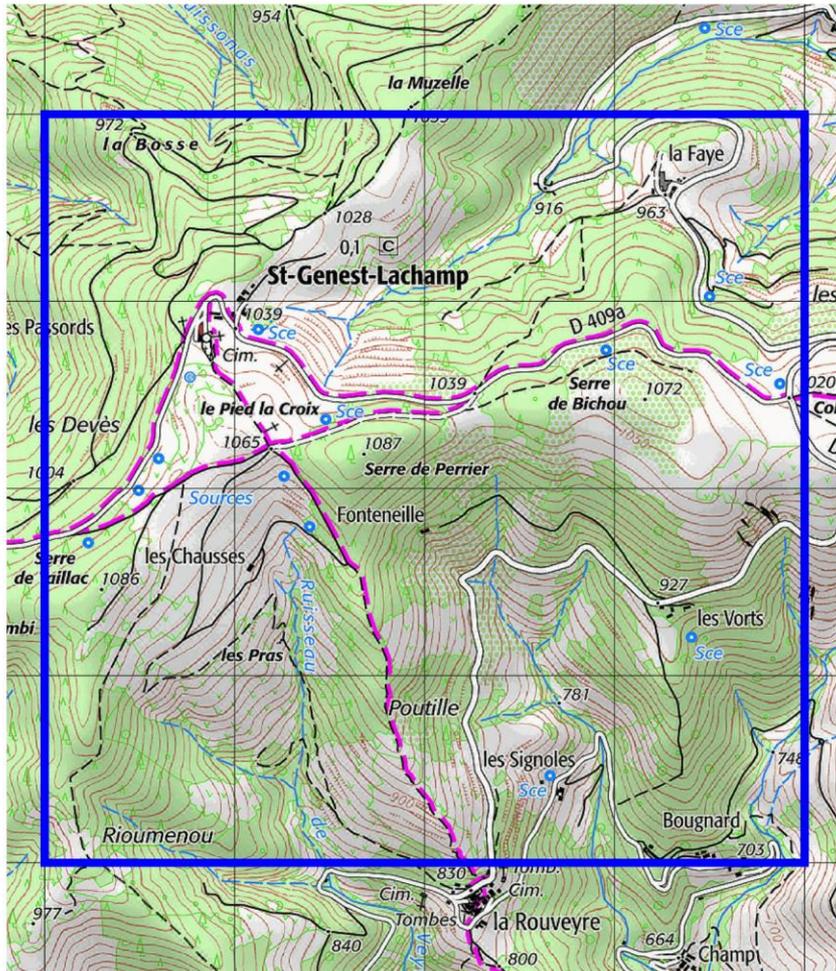
- Recherche d'espèces à enjeux dépendante du bâti : oiseaux, chauves-souris



Carte IGN pour vous aider à vous repérer uniquement

Maille 07_105_042

Ne pas noter vos observations
sur cette carte



Légende

- Limites de la maille
- Limites des carrés

0 0,1 0,2 km



Estimation des effectifs nicheurs de Pie-grièche grise du Massif central

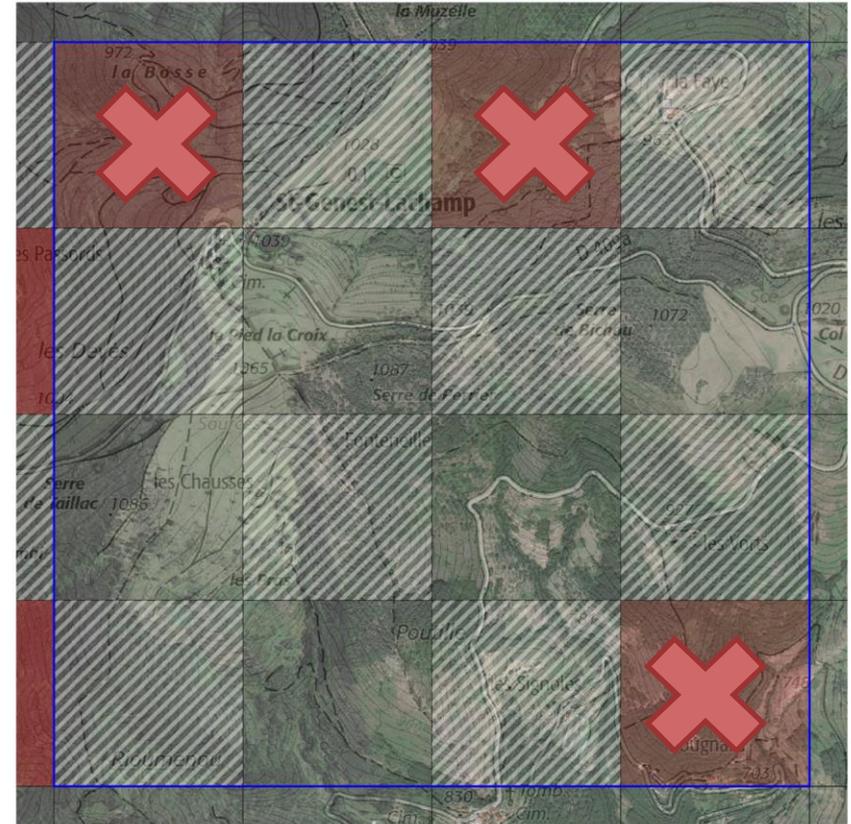
- FICHE DE RELEVÉ DES OBSERVATIONS -

Maille 07_105_042

Observateur :
Passage n° :
Date :/...../.....

Jumelles

Longue-vue



Légende

- Limites de la maille
- Limites des carrés
- Carrés à ne pas prospecter
- Carré présentant a priori moins de 50% d'habitat favorable (à confirmer sur le terrain et auquel cas à ne pas prospecter)

0 0,1 0,2 km



Les points d'observation doivent être clairement positionnés sur la carte à l'aide de ce symbole : ☒ (un point d'observation par carré non hachuré, en position la plus centrale possible).

Pour chacun des individus observés, noter sur la carte de terrain fournie (une par maille), la localisation de l'emplacement du 1er contact de chaque individu de Pie-grièche grise :

- Au sein du carré, noter : «G1», puis «G2», «G3», etc.
- En-dehors du carré, noter : «Z1» puis «Z2», etc.

